



GLOBEX

RAPPORT ANNUEL 2011

Table des matières

Message du président aux actionnaires	1
Rapport de gestion	2
Responsabilité des états financiers	35
Rapport de l'auditeur indépendant	36
États financiers consolidés	37
État consolidé du résultat net (perte nette) et du résultat global	37
Tableau consolidé des flux de trésorerie.....	38
État consolidé de la situation financière	39
États consolidés de la variation des capitaux propres	40
Notes aux états financiers consolidés	41
Annexe A	78
Renseignements sur la Compagnie	Annexe

Le message du président aux actionnaires

L'année 2011 a été une année de grand défi et de succès. Tout d'abord, nous tenons à souligner les efforts considérables déployés par nos employés, nos consultants, nos conseillers professionnels, nos sous-traitants et nos fournisseurs. Tous ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de nos objectifs. Nous voulons également remercier nos actionnaires pour leur persévérance dans une conjoncture économique et un marché difficiles, ainsi que pour leurs questions réfléchies et leur soutien indéfectible au cours de l'année.

Vers la fin de 2010, la compagnie s'est concentrée à faire progresser le projet de talc-magnésite de Timmins (« TMT »), à consolider et à monétiser notre position foncière dans le district minier de Chibougamau au Québec et à approfondir notre connaissance de cibles d'exploration spécifiques.

Sur le plan des activités d'exploration, 2011 a été une année active pour notre équipe d'exploration, se traduisant par une hausse de 67 % de nos dépenses, soit 4 millions de dollars en 2011, contre 2,4 millions en 2010. Des activités bien gérées et ciblées ont produit d'excellents résultats, comme en témoigne les progrès substantiels réalisés à l'égard du projet TMT, dont les résultats positifs de l'évaluation économique préliminaire (« EEP ») publiés récemment, ainsi que les résultats d'analyse élevés relativement à la propriété de terres rares de Turner Falls, (voir le communiqué de presse du 17 janvier 2012), à la propriété aurifère Pandora-Wood (voir le communiqué de presse du 11 octobre 2011) et à la propriété Beacon. Au cours de l'année, un certain nombre de propriétés ont été acquises, étendues ou optionnées à des tiers.

Notre succès se manifeste par nos revenus tirés d'options qui sont passés de 0,5 million de dollars en 2010 à 3,2 millions en 2011, par la hausse des redevances de métaux de 0,4 million, ainsi que par la réalisation d'un résultat net de 358 768 \$ en 2011, contre une perte nette de 2 033 573 \$ en 2010. Ces résultats financiers positifs ont été obtenus dans une conjoncture de marché financier difficile, qui a entravé la capacité de Globex de conclure des conventions d'options minières avec d'autres entreprises.

Globex a beaucoup accompli en 2011 et, pour en savoir plus, vous êtes invités à lire les états financiers et le rapport de gestion ci-joints. Les réalisations suivantes sont les plus importantes :

- Le projet de talc-magnésite de Timmins (« TMT ») : la direction de Globex et ses consultants ont produit une EEP positive pour ce projet (voir le communiqué de presse du 2 mars 2012). L'EEP indique une valeur actualisée nette après impôts de 258 millions de dollars à un taux d'actualisation de 8 %, un taux de rendement interne après impôts de 20 % et une période de récupération de 5,8 années sur la valeur actualisée des flux de trésorerie. Ces résultats nous permettront d'explorer diverses options pour l'avenir, dont la possibilité d'une scission, qui se traduirait par un accroissement de la valeur actionnariale. L'obtention des permis nécessaires progresse et des forages intercalaires sont prévus plus tard au cours de l'année. La direction est d'avis que TMT est un projet de tout premier ordre.
- Le groupe de terrains de Chibougamau : en 2011, nous avons reçu un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 relativement à la propriété polymétallique inexploitée Berrigan (Zn, Au, Ag). Plusieurs groupes ont démontré un vif intérêt pour l'acquisition de l'ensemble des actifs de Chibougamau. À l'heure actuelle, nous avons entrepris une étude conforme à la NC 43-101 pour la totalité du groupe de terrains de Chibougamau afin d'évaluer d'autres possibilités d'exploration ainsi que de développer nos stratégies pour monétiser ces actifs.

Nous sommes certains qu'en continuant de concentrer nos énergies à l'avancement de nos projets, 2012 sera une année florissante tant pour Globex que pour nos actionnaires.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Le présent rapport, préparé en date du 12 mars 2012, examine la situation financière et les résultats d'exploitation d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex » ou « la Compagnie ») pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices susmentionnés.

Conversion aux IFRS

Comme l'exige le Conseil des normes comptables de l'ICCA, Globex a adopté les normes internationales d'information financière (« IFRS ») dans ses états financiers à partir du 1^{er} janvier 2011, y compris pour le retraitement de son bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2010 et de son bilan de clôture du 31 décembre 2010. La note 24 des états financiers annuels consolidés et audités de Globex du 31 décembre 2011 explique en détail le retraitement des soldes comparatifs de la Compagnie présentés antérieurement selon les PCGR du Canada pour les rendre conformes aux normes internationales.

Table des matières

Survol.....	3
Les priorités de Globex.....	3
Faits saillants de l'exercice.....	4
Énoncés prospectifs.....	5
Activités d'exploration et propriétés minières.....	5
Personne qualifiée.....	9
Principales informations annuelles.....	14
Opérations du quatrième trimestre.....	15
Principaux résultats trimestriels.....	15
Résultats d'exploitation.....	16
Analyse du bilan.....	19
Instruments financiers et gestion des risques.....	20
Nouvelles normes comptables (IFRS).....	23
Hypothèses, jugements et estimations comptables critiques.....	28
Actions en circulation.....	29
Risques et incertitudes.....	30
Opérations entre apparentés.....	32
Contrôles et procédures de communication de l'information.....	32
Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF).....	32
Perspectives.....	33
Renseignements complémentaires.....	34
Approbation.....	34

Survol

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une entreprise nord-américaine axée sur l'exploration, les redevances et la mise en valeur qui possède un portefeuille de plus de 120 biens miniers en Amérique du Nord. Ces biens sont à l'étape initiale ou intermédiaire de leur exploration et de leur mise en valeur et contiennent des **métaux de base** (cuivre, nickel, zinc, plomb), des **métaux précieux** (or, argent, platine, palladium, osmium et iridium), des **métaux de spécialité** (manganèse, fer, molybdène, uranium, lithium ainsi que des terres rares et les éléments associés) et des **minéraux industriels** (mica, apatite ainsi que du talc et de la magnésite). La Compagnie tire actuellement des redevances et des revenus provenant d'options sur des biens contenant de l'or, de l'argent et du zinc. Nous en sommes aux premiers stades de la monétisation d'une technique de récupération des métaux précieux qui pourrait devenir une source d'honoraires et de redevances.

Les priorités de Globex

La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production commerciale éventuelle, en concluant des conventions d'option ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés.

La Compagnie se concentre actuellement sur un certain nombre d'objectifs spécifiques, dont :

- faire progresser le projet de talc-magnésite de Timmins (se reporter à la rubrique « Projet de talc-magnésite de Timmins » ci-après);
- consolider et monétiser sa position foncière dans le district minier de Chibougamau au Québec;
- générer des revenus d'options et de redevances en vertu des conventions existantes et de nouvelles conventions;
- acquérir d'autres propriétés de métaux précieux, de métaux de base, de métaux de spécialité et de minéraux industriels;
- exploiter les occasions de produire des revenus de redevances par le transfert de la technique métallurgique aux clients ou par la mise en application directe de cette technique (se reporter à la rubrique « Autres occasions d'affaires » ci-après);
- obtenir des informations additionnelles sur l'ensemble des propriétés de manière ciblée;
- poursuivre, améliorer et prioriser l'exploration et la mise en valeur potentielle des propriétés nouvellement acquises et des propriétés existantes.

Les conventions d'option constituent l'une des stratégies qu'utilise Globex pour gérer son important portefeuille minier. Ce modèle permet à la Compagnie de conserver des liquidités tout en générant des revenus réguliers et en assurant l'exploration des propriétés et le maintien d'une participation dans une mise en production éventuelle. Le terme « option », tel qu'il est utilisé dans le contexte des propriétés de Globex, s'entend comme suit : en échange d'un certain nombre de paiements annuels en trésorerie ou en action, ou les deux, et d'un engagement budgétaire annuel de travaux sur la propriété, Globex accorde au titulaire de l'option le droit d'acquérir une participation dans la propriété à laquelle se rattache l'option.

En général, le titulaire de l'option doit respecter toutes les modalités de la convention avant de pouvoir acquérir les droits rattachés à l'option. Le contrat d'option est automatiquement résilié en cas de manquement à un seul paiement ou à un engagement annuel de travaux. En supposant que toutes les modalités de la convention d'option sont satisfaites, Globex pourra conserver une redevance brute de métaux (« RBM ») ou un autre intérêt passif dans la propriété. Les ventes pures et simples de biens peuvent aussi comprendre des paiements en espèces ou en actions, ou les deux, et une certaine forme de droits de redevance qui sont payables lorsque les projets atteignent l'étape de la production commerciale ou une autre étape clé ayant fait l'objet d'une négociation.

Les actions d'Entreprises minières Globex inc. sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole GMX, aux Bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Berlin et Xetra, en Europe, sous le symbole G1M, et sur l'OTCQX International aux États-Unis, sous le symbole GLBXF.

Faits saillants de l'exercice terminé le 31 décembre 2011

- La Compagnie a déclaré un résultat net et un résultat global de 358 768 \$ (perte de 2 033 573 \$ en 2010) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, principalement en raison des revenus d'options qu'elle a reçus.
- Les revenus d'options nets s'élevaient à 3 262 620 \$ (501 903 \$ en 2010). Ces revenus se composent de liquidités de 2 171 104 \$ et d'actions d'une valeur de 1 781 000 \$, avec un montant de 689 484 \$ constaté en tant que recouvrement du coût des propriétés et des dépenses d'exploration. Pour plus d'informations, voir les pages 9 et 10.
- Globex a également reçu des redevances de métaux de 490 525 \$ (124 741 \$ en 2010). Cette amélioration résulte de l'augmentation de la production à la mine de zinc exploitée par Nyrstar au Tennessee.
- Les dépenses d'exploration pour 2011 ont atteint 4 004 265 \$ (2 401 964 \$ en 2010). La Compagnie s'est acquittée de ses dépenses accréditives pour 2010. Des projets de forage ont été entrepris sur nombre de sites au Québec. On trouvera plus d'informations sur les dépenses pour les principaux projets de Globex à la rubrique *Activités d'exploration et propriétés minières* aux pages 4 à 8.
- La Compagnie a dépensé 228 447 \$ (65 534 \$ en 2010) et émis des actions d'une valeur attribuée de 500 000 \$ pour l'acquisition de diverses propriétés. La valeur comptable des propriétés a été réduite de 585 968 \$ en raison du produit des cessions reçu des cessions réalisées au cours de l'exercice. Pour plus d'informations, voir les pages 9 et 10.
- Le 30 septembre 2011, 490 566 actions ordinaires accréditives ont été émises au cours de 2,65 \$ l'action à la suite d'un placement privé qui a engendré un produit de 1 300 000 \$. Par la suite, le 18 octobre 2011, la Compagnie a mobilisé des fonds additionnels par l'entremise d'actions accréditives de 530 000 \$. Au 31 décembre 2011, Globex détenait des liquidités réservées de 910 972 \$ qui serviront à financer ses dépenses d'exploration prévues en 2012.
- Le 12 mai 2011, le Gouvernement du Québec a présenté le projet de loi 14 portant sur la modification de la *Loi sur les mines*. Globex détient ses propriétés en vertu de ce texte de loi. La Compagnie a effectué une analyse préliminaire des modifications proposées et la direction considère qu'un certain nombre de mesures adoptées par le gouvernement du Québec aura des répercussions négatives sur certains des actifs de Globex au Québec. On trouvera une analyse plus approfondie de cette question à la page 30.

Outre les modifications qui doivent être apportées à la Loi sur les mines, le Québec a annoncé son « Plan Nord », un programme d'exploration ambitieux et de mise en valeur minière qui prévoit protéger, au fil des ans, 50 % du large territoire couvert par le plan contre toute activité industrielle. Pour le moment, la direction ne sait pas quelles seront les conséquences de cette décision sur les entreprises opérant sur ce territoire, ni comment le gouvernement déterminera quelles parties du territoire visé seront soustraites à toute exploitation.

Ces mesures et bien d'autres dans la nouvelle loi et le Plan Nord constituent des risques importants dont les entreprises voulant faire affaire au Québec devront tenir compte. Globex réexamine ses dépenses dans cette province et étudie d'autres pistes d'action éventuelles. Pour plus d'informations, voir la rubrique *Risques et incertitudes* à la page 30.

Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Compagnie et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Compagnie dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Compagnie n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

Activités d'exploration et propriétés minières

La Compagnie mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la norme canadienne 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de sondage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. L'autre moitié de l'échantillon de forage est conservée pour référence ultérieure. Les autres éléments sont analysés selon les pratiques acceptées dans l'industrie, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Selon la norme canadienne 43-101, la perte d'un terrain important entraînerait une baisse d'au moins 10 % du cours de l'action de la Compagnie. En ce moment, la direction est d'avis que la perte d'une seule propriété de Globex n'ayant pas déjà fait l'objet d'un rapport de la norme 43-101 aurait peu ou pas d'effet sur le cours de l'action de la Compagnie.

La production d'un rapport NC 43-101 prend beaucoup de temps, est dispendieuse et n'est tout simplement pas justifiée pour toutes les propriétés de Globex. Nous produirons ces rapports NC 43-101 lorsque nous jugerons qu'il est raisonnable de le faire et les déposerons sur SEDAR.

Lorsque nous discuterons des calculs historiques des ressources de nos propriétés qui sont disponibles dans le domaine public, nous mentionnerons la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;
- l'émetteur ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables. De plus, la source et la date du calcul historique seront fournies.

Les dépenses d'exploration ont totalisé 851 755 \$ pour le quatrième trimestre de 2011 (760 568 \$ en 2010) et 4 004 265 \$ pour l'exercice (2 401 964 \$ en 2010). La somme de 4 004 265 \$ se compose d'une combinaison d'actions accréditatives admissibles totalisant 2 888 699 \$ et d'autres dépenses totalisant 1 115 566 \$.

La somme de 4 004 265 \$ (2 401 964 \$ en 2010) se compose de coûts de consultation totalisant 789 966 \$ (203 440 \$ en 2010); de coûts de forage totalisant 862 280 \$ (462 834 \$ en 2010); de coûts de levés géophysiques totalisant 511 483 \$ (76 663 \$ en 2010); d'honoraires de main d'œuvre et de géologues totalisant 764 526 \$ (560 567 \$ en 2010); de coûts d'analyses de laboratoire et d'échantillonnage totalisant 244 046 \$ (663 932 \$ en 2010); de coûts de coupage de lignes totalisant 163 433 \$ (69 870 \$ en 2010); de coûts de prospection et d'arpentage totalisant 131 601 \$ (121 928 \$ en 2010); de même que d'autres dépenses d'exploration reportées totalisant 536 930 \$ (242 730 \$ en 2010).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, des dépenses d'exploration totalisant 4 004 265 \$ ont été engagées dans les grands projets, comme indiqué ci-après :

Région/Propriété/Canton	Dépenses d'exploration ¹	Pourcentage des dépenses totales
Ontario		
• Timmins, projet de talc-magnésite, Deloro	1 221 737 \$	30,5 %
• Autres projets	15 414	0,4 %
	1 237 151	30,9 %
Québec		
• Tonnancour (Tonnancour)	509 312	12,7 %
• Turner Falls, propriété de terres rares (Atwater)	439 327	10,1 %
• Tavernier (Tavernier)	235 012	5,9 %
• Propriété Lyndhurst (Destor, Poularies)	213 953	5,3 %
• Projet Pandora-Wood (Cadillac)	217 666	5,2 %
• Propriété Farquharson (Bourlamaque)	191 414	4,8 %
• Projet Donalda (Rouyn)	113 476	2,8 %
• Berrigan (McKenzie)	32 044	0,8 %
• Autres projets	365 818	10,1 %
• Exploration générale au Québec	187 276	4,8 %
	2 505 298	62,5 %
Autres régions		
• Nouvelle-Écosse	132 138	3,4 %
• Nouveau-Brunswick	112 634	2,8 %
• Autres	17 044	0,4 %
Dépenses d'exploration totales	4 004 265 \$	100,0 %

Note :

1. Les dépenses d'exploration représentent les dépenses les plus importantes d'un projet. Les montants régionaux et autres dépenses de projet ont également été inclus pour faciliter la comparaison avec les montants déclarés à l'annexe A des états financiers consolidés audités de 2011.

Les activités réalisées sur nos grands projets sont brièvement décrites ci-après.

Projet de talc-magnésite de Timmins

Le projet de talc-magnésite de Timmins (« TMT ») fait l'objet d'une entente avec Drinkard Metalox inc. où Globex détient 90 % de la propriété et Drinkard, 10 %.

Comme nous l'avons précédemment mentionné en 2011, Globex a alloué des ressources importantes à une équipe composée de Jacobs Engineering Group inc. et de notre groupe de consultants spécialisés afin d'évaluer les divers procédés de traitement potentiels et de produire des estimations préliminaires des coûts. En outre, l'équipe a également investi des efforts considérables dans la réalisation d'essais et l'évaluation des différents procédés. Avant le 31 décembre 2011, un échantillon global de 9 tonnes a été envoyé pour concassage et broyage, et ce, afin de faciliter les tests à grande échelle au moyen de ces technologies. Les résultats de ces travaux d'essais sont en cours d'évaluation.

À ce jour, Globex a effectué des essais métallurgiques exhaustifs en laboratoire, une mini-étude d'usine pilote, une étude économique interne ainsi que des forages au diamant et des essais; de plus, des études minéralogiques ont été

entreprises, lesquelles ont permis d'identifier une importante minéralisation de talc-magnésite. Les études environnementales de base sont en cours, y compris les tests de l'eau à partir d'une série de trous de forage réalisés à cet effet. Des consultations avec les groupes de parties prenantes ayant un intérêt dans la délivrance de permis pour la mise en production de cette propriété ont été lancées. Globex a reçu des demandes en provenance d'un certain nombre de clients potentiels intéressés à s'approvisionner en certains types de produits que nous avons l'intention de produire. Des essais réalisés par des clients potentiels sont soit en cours ou planifiés pour nos produits de magnésium et de talc.

Évaluation économique préliminaire

Dans un communiqué de presse daté du 2 mars 2012, Globex a annoncé qu'elle avait complété une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») conforme à la norme canadienne NC 43-101 pour l'important projet TMT situé 13 km au sud de Timmins, en Ontario, au Canada.

Le communiqué de presse mentionnait que l'ÉÉP correspondait aux informations reçues de l'équipe de consultants et des cadres supérieurs de Globex, en collaboration avec Jacobs Engineering Group inc. (« Jacobs ») et Micon International Limited (« Micon »). Notons également que le 2 mars 2010, Globex a reçu le rapport technique NC 43-101 de Micon, lequel inclut l'estimation préliminaire des ressources minérales pour le gisement de talc-magnésite de Timmins. En se fondant sur cette estimation des ressources minérales et le taux d'extraction de 540 000 tonnes par année utilisé dans l'ÉÉP, la mine proposée posséderait une durée de vie de mine de 60 ans à l'intérieur de la zone précédemment forée, visée par un rapport NC 43-101 sur les ressources. Des forages intercalaires sont prévus, lesquels permettront de mettre à jour l'estimation des ressources.

Les tonnages et les teneurs des ressources suivantes, tirés du rapport NC 43-101 de Micon, se situent tous dans une partie limitée de la Zone A :

Estimation des ressources minérales

Catégorie	Tonnes	MgO sol (%)	Ca sol (%)	Magnésite (%)	Talc (%)
Noyau de la Zone A					
Indiquées	12 728 000	20,0	0,21	52,1	35,4
Inférées	18 778 000	20,9	0,26	53,1	31,7
Frange de la Zone A					
Inférées	5 003 000	17,6	2,82	34,2	33,4
MgO sol = Oxyde de magnésium soluble			Ca sol = Carbonate de calcium soluble		

Note : De plus amples renseignements sont contenus dans le communiqué de presse daté du 2 mars 2010 ainsi que dans le rapport complet déposé au www.Sedar.com à la même date.

La ressource minérale est ouverte latéralement vers l'ouest et vers l'est, où elle est exposée en surface, ainsi qu'en profondeur.

Le communiqué de presse daté du 2 mars 2012 fournit une liste détaillée des hypothèses clés d'exploitation ainsi qu'un résumé des prévisions des recettes, des coûts de fonctionnement et des immobilisations pour la période d'exploitation minière de 20 ans couverte par l'ÉÉP. Les résultats financiers indiquent une VAN positive après impôt de 258 millions de dollars à un taux d'actualisation de 8 %, un taux de rendement interne (« TRI ») après impôt de 20 % et une période de récupération de 5,8 années. La marge opérationnelle atteint en moyenne 61 % au cours de la première période de 20 ans.

Les résultats de l'ÉÉP appuient la réalisation d'une étude de faisabilité comprenant une campagne de forages intercalaires qui permettrait de mettre à jour l'estimation des ressources connues.

Engagement envers la communauté

La Compagnie continuera à collaborer avec les autorités provinciales et municipales ainsi qu'avec les Premières nations et la Nation Métis de l'Ontario afin de travailler en collaboration au fur et à mesure que la portée, les impacts et les avantages du projet seront mieux compris à chacune des étapes menant à la production.

Globex est satisfaite des conclusions auxquelles arrive l'ÉÉP et examinera maintenant la meilleure façon de se diriger vers la mise en production tout en générant le meilleur bénéfice possible pour les actionnaires.

Projets au Québec

En 2011, des campagnes de forage ont été entreprises sur un certain nombre de propriétés de Globex au Québec. Les résultats de forage ont été annoncés dans divers communiqués de presse qui sont énumérés en fonction des propriétés dans la liste ci-après :

- **Propriété Tonnancour (8 août et 10 août 2011)**

Au cours des mois de juillet et d'août, 27 trous de forage au diamant totalisant 3 100 mètres (« m ») ont été effectués sur cette propriété. La campagne de forage a testé de nombreux conducteurs géophysiques identifiés par levés aéroportés le long d'une étendue longitudinale de 10 km dans une stratigraphie volcano-sédimentaire favorable. Les cibles de forage sélectionnées ont été interprétées afin de déterminer leur potentiel de correspondre à une minéralisation de type sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») contenant des métaux de base et des métaux précieux. Des intersections avec des teneurs atteignant jusqu'à 5,2 % Cu, 13,1 % Zn, 0,7 g/t Au et 41,0 g/t Ag sur 4,55 mètres ont été recoupées.

- **Propriété Turner Falls (17 janvier 2012 et 6 décembre 2011)**

Au cours de l'été et l'automne derniers, Globex a entrepris des travaux de cartographie, de levés géophysiques, de décapage et d'échantillonnage ciblés sur la propriété. Le 17 janvier 2012, dans un communiqué de presse, la Compagnie a annoncé les résultats des essais relatifs à ces travaux. Des teneurs très élevées de terres rares légères et lourdes ont été trouvées, de même que des teneurs très élevées d'hafnium, de zirconium, d'yttrium et de cérium.

- **Propriété Pandora-Wood (11 octobre 2011)**

Dans le communiqué de presse daté du 11 octobre 2011, Globex a informé les actionnaires des résultats obtenus à la suite d'une campagne de forage de 5 trous totalisant 2 405 m réalisée sur la propriété Pandora-Wood détenue en coparticipation 50 %-50 % (avec Queenston Mining inc.), située près de Cadillac, au Québec. La meilleure intersection, laquelle a recoupé une teneur de 28,86 g/t Au sur 4,9 mètres, a été associée à la faille de Cadillac, à une profondeur verticale de 350 mètre précédemment non sondé.

- **Propriété Farquharson**

En août 2011, Globex a complété deux trous de forage au diamant totalisant 1 059 m afin de tester des anomalies géophysiques (polarisation provoquée) présentant un potentiel de minéralisation aurifère. Seules des teneurs d'or assez faibles ont été recoupées. Par la suite, en janvier 2012, la propriété a été optionnée à Integra Gold Corp.

- **Propriété Donalda**

En septembre 2011, Globex a réalisé une campagne ciblée de forages peu profonds composée de 3 trous totalisant 308 m afin de tester les prolongements immédiats des intersections aurifères rapportées dans les forages historiques le long de l'étendue longitudinale de l'ancienne petite mine d'or Donalda située 2 km à l'est du complexe minier cuprifère de la fonderie Horne.

- **Beacon (13 octobre 2011)**

Au cours du mois d'août de cette année, un seul trou de forage au diamant de 426 m a été réalisé sur la propriété par Globex. Le trou a été positionné 400 m à l'est de l'ancienne mine productrice d'or Beacon. Il a recoupé une nouvelle zone de minéralisation aurifère atteignant une teneur de 5,2 g/t Au sur 2,9 m à une profondeur verticale de 260 m.

En plus des forages effectués sur les projets au Québec, deux trous de forage ont été réalisés dos à dos dans la section transversale de notre propriété manganifère de Woodstock, au Nouveau-Brunswick. Nous avons réussi à recouper quatre horizons de manganèse et de fer ainsi que cela a été déclaré dans le communiqué de presse publié le 12 octobre 2011. Une largeur combinée de 116,54 mètres atteignant des teneurs de 13,26 % Fe et de 9,40 % Mn a été recoupée, ce qui confirme l'existence d'une importante zone minéralisée de manganèse et de fer.

Propriété de Mines indépendantes Chibougamau inc.

Tel qu'il a été annoncé dans les communiqués de presse publiés en novembre 2010 et janvier 2011, la Compagnie a acquis un certain nombre de propriétés dans le district minier de Chibougamau en jalonnant le gisement d'or, d'argent et de zinc de Berrigan dans le canton de McKenzie, une partie de la propriété de la mine Jaculet dans le canton de Roy, ainsi que la propriété de la mine Copper Cliff. Ces propriétés s'ajoutent à des propriétés que détenait déjà Globex, notamment la mine Québec Chibougamau Goldfields (cuivre et or), la mine Kokko Creek (cuivre), la mine Bateman Bay (cuivre et or), la mine S-3 (or et cuivre) et la mine Grandroy (cuivre et or), ainsi que le potentiel en aval-pendage des gisements cuivre et or de Henderson 1 et 2 et Portage.

Dans un communiqué de presse daté du 13 octobre 2011, Globex a fourni une mise à jour concernant un certain nombre de projets incluant le groupe de terrains de Chibougamau. Le communiqué fournit des renseignements généraux supplémentaires concernant la réception d'un rapport technique conforme à la norme canadienne 43-101, un paiement non remboursable de 150 000 \$ qui a permis à une tierce partie d'effectuer les vérifications nécessaires sur les actifs de Chibougamau, ainsi que l'impact négatif de la récente chute spectaculaire des prix des matières premières, de la situation actuelle du marché boursier et de la capacité des petites sociétés minières d'obtenir de nouveaux financements. De plus, le communiqué souligne que la Compagnie a également reçu un intérêt de plusieurs sociétés en acquérant ces actifs. Le rapport NC 43-101 a été publié sur le site Web de la Compagnie en janvier 2012 et déposé au www.Sedar.com le 7 février 2012.

En raison de l'intérêt acquis et des conditions actuelles du marché, la Compagnie a suspendu ses efforts visant à effectuer une scission partielle de ces actifs tout en révisant la totalité des options possibles, y compris des offres provenant de tiers et des propositions de financement pour le projet. La Compagnie a continué à acquérir des titres miniers supplémentaires par jalonnement dans cette région, élargissant ainsi les propriétés minières Berrigan et Grandroy ainsi qu'une zone minéralisée au sud de Chibougamau. De plus, Globex a réussi à consolider par jalonnement un gisement non négligeable de fer et de titane appelé « gisement Magnetite Bay » ainsi qu'une zone importante de sulfures massifs connue sous le nom de propriété Sulphur Converting. Présentement, la Compagnie travaille activement à la compilation de données historiques et au développement de cibles et de stratégies d'exploration.

Personne qualifiée

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Compagnie, sous la supervision de Jack Stoch, président et chef de la direction, qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

Propriétés sous option

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, un certain nombre de partenaires de Globex ont effectué des travaux sur des propriétés sous option et ont publié des communiqués de presse décrivant leurs résultats. Les résultats les plus significatifs sont les suivants :

- Le 8 septembre 2011, Globex a émis un communiqué de presse annonçant que Xmet inc. avait publié une version révisée et conforme à la norme canadienne 43-101 de son estimation des ressources minérales pour la propriété Duquesne West-Ottoman optionnée de Duparquet Assets Ltd., une société détenue à 50 % par Globex. Le rapport soulignait des ressources inférées estimées à 4 171 000 tonnes à une teneur moyenne de 5,42 g/t Au (6,36 g/t, teneurs non coupées) renfermant 727 000 onces d'or (853 000 onces d'or, teneurs non coupées). D'autre part, Xmet a annoncé les résultats du décapage et de l'échantillonnage de surface réalisés sur la zone Shaft. Des teneurs atteignant jusqu'à 13,38 g/t Au sur 3 mètres ont été publiées. Le 18 octobre 2011, Xmet a publié un communiqué de presse décrivant les résultats de travaux supplémentaires. Par la suite, le 17 janvier 2012, Xmet a publié des résultats d'analyse significatifs faisant suite à leur campagne de forage 2011 dans la zone Shaft. Le communiqué indiquait également que d'autres forages étaient prévus en 2012.
- Laurion Mineral Exploration inc. a publié une nouvelle estimation des ressources minérales conforme à la norme canadienne 43-101 pour la propriété Bell Mountain (se reporter au communiqué de presse de Globex daté du 7 avril 2011). La nouvelle estimation des ressources reflète une augmentation significative à la fois du tonnage et du nombre d'onces d'or et d'argent comparativement à l'estimation historique précédente de 2,1 millions de tonnes à 1,33 g/t Au et 33,33 g/t Ag.
- Le 31 août 2011, Globex a émis un communiqué de presse offrant un résumé des résultats de forage obtenus par Mines Richmond inc. (RIC-TSX), Typhon Exploration inc. (TYP-TSX-V) et Plato Gold Corp (PGC-TSX-V). Les forages ont été effectués sur les propriétés situées soit à proximité de propriétés de Globex, soit sur des propriétés pour lesquelles Globex est admissible à recevoir, dans le futur, des revenus provenant d'options ou des paiements de redevances. En plus de ces renseignements, le communiqué de presse offrait un résumé des résultats d'une étude d'évaluation économique préliminaire de la mine ScoZine, en Nouvelle-Écosse, une étude publiée par Selwyn Resources Ltd. (SWN-TSX-V). Globex conserve une redevance brute de métaux de 1 % sur la propriété Getty (Pb-Zn). Le rapport de l'évaluation économique indique un excellent potentiel pour une durée de vie de mine de sept ans ou plus avec un décapage préliminaire commençant au quatrième trimestre de 2011 et l'atteinte d'une pleine exploitation au cours du deuxième trimestre de 2012. Globex compte donc commencer à recevoir des revenus provenant de l'exploitation et du traitement du minerai du gisement Getty.

Les travaux de nos partenaires se poursuivent et les résultats positifs de leurs travaux ont été publiés.

Autres occasions d'affaires – Solutions réfractaires Eco inc. (« SRE »)

Ainsi que Globex l'a précédemment annoncé, la Compagnie a conclu une entente avec Drinkard Metalox inc. (« DMI ») pour la formation d'une coparticipation distincte (75 % Globex – 25 % DMI) ayant pour but de commercialiser à l'échelle mondiale les procédés hydrométallurgiques brevetés et les secrets industriels de DMI pour la récupération efficace et sans danger pour l'environnement de l'or, de l'argent et d'autres métaux à partir de minerais arsenicaux ou réfractaires, ou les deux. La coparticipation prévoit réaliser des profits au moyen de contrats technologiques dont elle pourra tirer des honoraires et des redevances en se fondant, entre autres choses, sur les économies réalisées en ce qui a trait aux coûts des immobilisations et des frais d'exploitation ainsi que d'un pourcentage des taux de récupération améliorés des métaux précieux sur les propriétés aurifères.

Globex a investi beaucoup d'efforts dans cette nouvelle technologie et a effectué des essais pour un certain nombre de sociétés sur des minerais aurifères réfractaires. Dans tous les cas, les essais se sont avérés fructueux : des taux de récupération de 98 % de l'or ont été obtenus. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à mener les essais jusqu'à l'étape suivante sur des projets avancés.

La Compagnie est en train d'explorer différentes stratégies de marketing basées sur les expériences acquises à ce jour. Nous continuons d'essayer d'acquérir des actifs soit de gisements ou de résidus aurifères réfractaires pour notre propre compte afin d'utiliser et de mettre en valeur la technologie.

Bien que la Compagnie trouve encourageants les résultats des tests exécutés en laboratoire à ce jour ainsi que la possibilité que le procédé de SRE établisse une nouvelle norme en matière de récupération économique de l'or du minerai aurifère réfractaire ou du concentré de minerai, elle met en garde le lecteur du fait que le procédé de SRE est encore à l'étape du développement. L'application continue de tests permettra d'évaluer plus amplement l'économie du procédé de récupération ainsi que la rentabilité des frais d'exploitation et des coûts des immobilisations.

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques compris dans le présent rapport, y compris, sans s'y limiter, les énoncés sur le potentiel du procédé de SRE, sont des énoncés prospectifs comportant un certain nombre de risques, d'hypothèses, d'estimations et d'incertitudes. Ces énoncés reflètent les projections internes actuelles, les attentes ou les opinions de Globex et sont fondés sur les renseignements dont elle dispose actuellement. Il n'est pas possible de garantir que ces énoncés s'avéreront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient différer grandement de ceux prévus dans ces énoncés.

Acquisitions, ventes et options

Acquisitions de propriétés

En 2011, la Compagnie a engagé 228 447 \$ (65 534 \$ en 2010) et a émis des actions d'une valeur attribuée de 500 000 \$ en acquérant diverses propriétés. La valeur comptable de la propriété a été réduite de 585 968 \$, ce qui représente les ventes de l'exercice. Les acquisitions les plus importantes sont les suivantes :

- **Propriété Chibougamau** - Tel qu'il a été annoncé dans les communiqués de presse publiés en novembre 2010 et janvier 2011, la Compagnie a acquis un certain nombre de propriétés dans le district minier de Chibougamau en jalonnant le gisement d'or, d'argent et de zinc de Berringan dans le canton de McKenzie, une partie de la propriété de la mine Jaculet dans le canton de Roy, ainsi que les titres miniers de la mine Copper Cliff. Ces propriétés s'ajoutent à des propriétés que détenait déjà Globex, notamment la mine Québec Chibougamau Goldfields (cuivre-or), la mine Kokko Creek (cuivre), la mine Bateman Bay (cuivre et or), la mine S-3 (or et cuivre) et la mine Grandroy (cuivre et or). Vers la fin de l'exercice, Globex a acquis par jalonnement un gisement important de fer et de titane appelé « gisement Magnetite Bay » ainsi qu'une zone importante de sulfures massifs connue sous le nom de propriété Sulphur Converting, laquelle présente des indices exposés d'or et de cuivre dans des tranchées.
- **Gisement de la rivière Magusi et actifs connexes** - Le 24 mars 2011, Globex a annoncé qu'elle avait conclu une lettre d'intention pour acquérir de nouveau de First Metals inc. l'ancienne mine Fabie Bay et le gisement non exploité de la rivière Magusi qui contient du cuivre, de l'or, du zinc et de l'argent. En vertu de l'entente, Globex a émis 166 667 actions à un prix réputé de 3,00 \$ par action pour une contrepartie totale de 500 000 \$. Ces propriétés ont par la suite été optionnées à Mag Copper inc. et des titres miniers additionnels ont été ajoutés au groupe de terrains.

Ventes et options

Au cours de l'exercice actuel, la Compagnie a généré un revenu net tiré d'options de 3 262 620 \$ (501 903 \$ en 2010). Le revenu net tiré d'options se compose de 2 171 104 \$ de trésorerie et de 1 781 000 \$ d'actions dont 689 484 \$ ont été comptabilisés en tant que recouvrement de coûts d'acquisition des propriétés et des dépenses d'exploration.

**Revenu net tiré d'options,
31 décembre 2011**

Sommaire des conventions d'option	Revenu net tiré d'options	Recouvrement des coûts d'acquisition de la propriété	Recouvrement des dépenses d'exploration
Ventes			
Propriétés Duvay-Fontana – Tres-Or Resources Ltd.	502 121 \$	6 773 \$	1 105 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Redevance – RBM dégressive¹ • Convention d'option de la propriété Fontana <ul style="list-style-type: none"> • 9 novembre 2011 • Paiements d'option – 300 000 \$ (payé en 2011) • Achat de la participation au revenu net – 1,2 M\$ sur une période de 7 ans • Redevance – RBM de 3 % ainsi que participation au revenu net de 15 % 			
Options			
Lac Hematite – Canamara Energy Corporation	368 835	5 018	1 147
<ul style="list-style-type: none"> • 28 mars 2011 • Paiements d'option – 1,5 M\$ sur 3 ans et 2,5 millions d'actions sur 3 ans • Engagement de travaux – 10 M\$ sur 4 ans • Redevances – RBM de 2 % ainsi que RPN de 10 %² 			
Rivière Magusi – Mag Copper inc.	1 361 761	514 919	60 821
<ul style="list-style-type: none"> • 28 avril 2011 • Paiements d'option – 1,075 M\$ sur 3 ans et 13,5 millions d'actions³ • Engagement de travaux – 10,3 M\$ • Redevances – RBM de 3 % 			
Beauchastel – Mines Richmond inc.	499 925	75	-
<ul style="list-style-type: none"> • 5 mai 2011 • Paiements d'option – 0,5 M\$ à la signature, plus 2,5 M\$ dans les 36 mois et émission de 500 000 actions ordinaires au troisième anniversaire • Engagement de travaux – 2,0 M\$ • Redevances – RBM de 3 % 			
Propriétés Chibougamau	150 000	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • 9 juin 2011 • Convention de statu quo de 60 jours 			
Autres	11 333	34 771	-
Paiements d'option découlant d'ententes des années précédentes			
<ul style="list-style-type: none"> • Laurion Mineral Exploration inc.⁴, Bell Mountain, Nevada • Glen Eagle Resources inc., Lamotte, canton de Lamotte • Xmet Inc, Duquesne West, Québec • NQ Explorations inc.⁵, canton de Gand – lac Shortt, Québec • NSGold Corporation, Mooseland, Indian Point, Leipsigate Blockhouse, Cheticamp, Rivière French, Nouvelle-Écosse 	80 000 10 404 50 000 28 500 199 741	- 1 781 - 22 631	- 12 815 - 27 628
	3 262 620 \$	585 968 \$	103 516 \$
Trimestre 1 – 2011	99 761 \$	7 451 \$	17 788 \$
Trimestre 2 – 2011	2 405 157	505 180	7 163
Trimestre 3 – 2011	318 428	44 670	41 506
Trimestre 4 – 2011	439 274	28 667	37 059
Total	3 262 620 \$	585 968 \$	103 516 \$

Notes :

1. RBM s'entend d'une redevance brute de métaux sans déductions.
2. RPN s'entend d'une redevance sur le profit net.

3. Les actions ont été reçues le 28 juin 2011 et ont été enregistrées à un prix réputé de 0,125 \$ l'action (1 687 500 \$), en tenant compte du regroupement d'actions dans un ratio d'un pour cinq annoncé par Mag Copper inc.
4. Inclus 15 000 \$ de trésorerie ainsi qu'un million d'actions reçues le 29 juin 2011 conformément à la convention d'option signée en juin 2010 (actions évaluées à 0,065 \$ par action ou 65 000 \$).
5. Correspond aux 300 000 actions reçues le 29 juillet 2011 (actions évaluées à 0,095 \$ par action ou 28 500 \$).

Après la fin de l'exercice, le 12 janvier 2012, une convention d'option a été exécutée, ce qui permet à Integra Gold Corp. d'acquérir la propriété Farquharson de Globex (rebaptisée « propriété Donald » par Integra). En vertu de l'entente, Globex recevra, en contrepartie de la propriété, un montant en trésorerie, des actions ainsi qu'une redevance brute de métaux de 3 %.

Le 5 mars 2012, Globex et Géoconseils Jack Stoch limitée (entreprise appartenant à Jack Stoch, président et chef de la direction et administrateur de Globex) ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente d'option d'achat d'actions en date du 2 mars 2012 qui permettra à Xmet Inc. d'acquérir 100 % des actions privilégiées et ordinaires de Duparquet Assets Ltd. (« DAL »). DAL, qui est détenue à 50 % par Globex et 50 % par Géoconseils Jack Stoch limitée, détient les propriétés Duquesne-Ouest et faille Ottoman situées dans la région de l'Abitibi au Québec.

L'entente d'option d'achat d'actions établie les deux scénarios suivants afin de permettre à Xmet d'acquérir DAL :

- a) un paiement en espèces unique de 9 millions de dollars payables dans les six mois suivant la signature de l'entente, ou;
- b) un paiement comptant de 6,5 millions de dollars payables dans les six mois suivant la signature de l'entente afin d'acquérir immédiatement 75 % de la participation dans DAL, plus une option additionnelle d'acquérir le 25 % restant, effectif pour une période de 4 ans à un prix de 2,5 millions de dollars au cours de la première année, de 2,6 millions de dollars au cours de la deuxième année, de 2,7 millions de dollars au cours de la troisième année et de 2,8 millions de dollars au cours de la quatrième année.

Dans les deux cas, Globex et Géoconseils Jack Stoch limitée conserveront une redevance sur métaux bruts progressive s'élevant entre 2 % et 3 % sur tous les métaux issus de la propriété. Si Xmet Inc. n'exerce pas et ne complète pas les options décrites ci-haut, l'entente d'option existante sera maintenue.

Redevances

La page 30 de 2011 de la notice annuelle de la Compagnie a fourni les descriptions des propriétés, les droits de redevance, ainsi que les détenteurs d'options pour les quatorze droits de redevance qui étaient en vigueur à cette époque. À la suite des ententes négociées au cours de 2011, la Compagnie a ajouté trois autres ententes de redevances. L'entente avec Mag Copper remplace une entente qui était en place pour la propriété Rivière Magusi. Les recettes des redevances actuelles associées aux mines de zinc Tennessee sont détaillées dans les résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Résultats d'exploitation

Principales informations annuelles

	2011	2010	2009 ⁽¹⁾
Total des revenus	3 753 145 \$	626 644 \$	418 013 \$
Totales des dépenses	3 032 656	2 940 973	2 423 749
Résultat net (perte nette avant impôts)	720 489	(2 314 329)	(2 005 736)
Impôts sur le revenu et impôts miniers	361 721	(280 756)	(632 160)
Résultat net (perte nette) et résultat global de l'exercice	358 768	(2 033 573)	(1 373 576)
Résultat net (perte nette) par action			
- De base	0,02 \$	(0,10) \$	(0,07) \$
- Dilué	0,02 \$	(0,10) \$	(0,07) \$
Total de l'actif	21 491 143 \$	17 769 507 \$	15 377 831 \$
Autres passifs	234 693 \$	468 934 \$	- \$

Note :

1. L'information pour 2011 et 2010 a été préparée conformément aux normes IFRS, tandis que l'information pour 2009 est conforme aux PCGR du Canada.

Évolution des résultats

En 2011, Globex a comptabilisé un résultat net de 358 768 \$, contre une perte nette de 2 033 573 \$ en 2010. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus d'options et des revenus de redevances (3 753 145 \$ en 2011; 626 644 \$ en 2010). La hausse du résultat net avant impôts de 3 034 818 \$ est compensée par l'augmentation des impôts sur le revenu et impôts miniers de 642 477 \$.

En 2011, les revenus d'options nets s'élevaient à 3 262 620 \$, contre 501 903 \$ au cours de l'exercice précédent. On trouvera de plus amples informations sur les conventions d'options en 2011 aux pages 9 et 10 du présent rapport de gestion. En 2011, les revenus tirés des redevances de métaux étaient de 490 525 \$, contre 124 741 \$ en 2010, se traduisant par une production plus élevée à la mine de zinc exploitée par Nyrstar au Tennessee.

En 2011, les dépenses totales s'élevaient à 3 032 656 \$, contre 2 940 973 \$ en 2010. Les dépenses de 2011 reflètent une augmentation des salaires, des frais d'administration ainsi que des honoraires et services contractuels totalisant 589 964 \$, ainsi que d'autres dépenses qui sont de 506 105 \$ supérieures à celles de l'exercice précédent, en raison d'une perte de 420 425 \$ résultant de la baisse de la juste valeur d'instruments financiers. Ces hausses totalisant 1 096 069 \$ sont compensées par une réduction de 1 004 386 \$ de la provision pour dévaluation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées, traduisant une croissance nette de 91 683 \$.

En 2010, la Compagnie avait déclaré une perte de 2 033 573 \$, contre une perte de 1 373 576 \$ en 2009. La perte en 2010 était supérieure à celle de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation de 467 564 \$ de la provision pour dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploitation reportées, qui est passée de 912 314 \$ en 2009 à 1 379 878 \$ en 2010. La Compagnie a également enregistré un niveau inférieur de recouvrement d'impôts différés en 2010 de 351 404 \$ par rapport à 2009.

Total de l'actif

La croissance de l'actif total de 6 113 312 \$, qui est passé de 15 377 831 \$ au 31 décembre 2009 à 21 491 143 \$ au 31 décembre 2011, reflète la hausse combinée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités réservées et des placements de 1 903 713 \$, de l'augmentation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 3 985 759 \$, ainsi que de l'augmentation de tous les autres actifs de 223 840 \$.

Autres passifs

Les autres passifs représentent l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditatives sur leur juste valeur à la date d'émission. Conformément aux PCGR du Canada, l'excédent était inclus dans le capital émis de la Compagnie, tandis que selon les normes IFRS le passif est d'abord comptabilisé lorsque les fonds sont reçus et est réduit à mesure que les dépenses d'exploration et de mise en valeur admissibles sont engagées. La réduction du passif de 468 934 \$ au 31 décembre 2010 à 234 693 \$ au 31 décembre 2011 résulte de l'engagement de dépenses d'exploration admissibles en 2011.

Opérations du quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre de chaque exercice, dans le cadre de la planification et du budget de l'exercice à venir pour l'ensemble de l'entreprise, la direction a examiné la valeur comptable des dépenses d'exploration reportées et des propriétés minières. Au cours du quatrième trimestre de 2011, la Compagnie a constaté une dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 191 651 \$ (1 244 437 \$ en 2010). La réduction résulte principalement du recouvrement de sommes par les revenus d'options.

Principaux résultats trimestriels

Le tableau suivant affiche les principaux résultats pour les huit derniers trimestres :

	2011				2010			
	Q4	Q3	Q2	Q1	Q4	Q3	Q2	Q1
Total des revenus	436 692 \$	448 685 \$	2 562 074 \$	305 694 \$	(193 789) \$	412 833 \$	333 600 \$	74 000 \$
Total des dépenses	846 154	540 405	1 059 456	586 641	1 899 853	(7 661)	464 329	584 452
Résultat net (perte nette) ¹	(346 571)	219 198	692 918	(206 777)	(1 702 527)	269 410	(183 236)	(417 220)
Résultat net (perte nette) par action ordinaire								
- De base	(0,01)	0,01	0,03	(0,01)	(0,08)	0,01	(0,01)	(0,02)
- Dilué	(0,01)	0,01	0,03	(0,01)	(0,08)	0,01	(0,01)	(0,02)

Note :

1. Attribuable aux actionnaires ordinaires de la Compagnie.

La Compagnie a comptabilisé une perte nette de 346 571 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2011, contre un résultat net de 219 198 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011. La perte nette du quatrième trimestre de 2011 par rapport au résultat net du trimestre précédent résulte principalement de la hausse des dépenses de 305 749 \$ représentant des provisions supplémentaires pour dévaluation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 191 651 \$, diverses autres dépenses de 71 924 \$, dont des changements dans la valeur comptable d'autres actifs, et 42 174 \$ pour autres dépenses d'exploitation. Au cours du quatrième trimestre de 2011, la Compagnie a constaté un recouvrement d'impôt de 62 891 \$ contre un recouvrement de 310 918 \$ au cours du trimestre précédent, ce qui a entraîné une perte comparativement au résultat réalisé au cours du trimestre précédent.

Le résultat net de 219 198 \$ du trimestre terminé le 30 septembre 2011 se compare au résultat net de 692 918 \$ du trimestre terminé le 30 juin 2011. Le recul constaté au cours du troisième trimestre 2011 par rapport au résultat net du deuxième trimestre résulte principalement d'une réduction des revenus d'options nets (revenus d'options nets de 318 428 \$ au cours du troisième trimestre; revenus d'options nets de 2 405 157 \$ au cours du deuxième trimestre), ainsi que des changements apportés aux provisions pour impôts sur le revenu et impôts miniers reflétant les dernières stratégies de la direction en matière de planification fiscale.

Le résultat net de 692 918 \$ du trimestre terminé le 30 juin 2011 se compare à la perte nette de 206 777 \$ du trimestre terminé le 31 mars 2011, la différence résultant principalement de la hausse des revenus d'options nets de 2 405 157 \$, contre 99 761 \$ au cours du trimestre précédent.

La perte de 206 777 \$ du trimestre terminé le 31 mars 2011 se compare à la perte de 1 702 527 \$ du trimestre terminé le 31 décembre 2010. L'évolution des résultats est liée principalement à la réduction de la dévaluation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées de 61 140 \$ au cours du trimestre courant par rapport à 1 244 437 \$ au cours du quatrième trimestre de 2010. Les revenus de 305 694 \$ du premier trimestre de 2011 étaient supérieurs de 499 483 \$ à ceux du trimestre précédent en raison de la prise en compte des revenus d'options et des revenus tirés des redevances de métaux au cours du trimestre courant, tandis qu'au cours du trimestre précédent une partie importante de ces revenus a été portée en réduction du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées.

La perte nette de 1 702 527 \$ du trimestre terminé le 31 décembre 2010 se compare au résultat net de 269 410 \$ du trimestre terminé le 30 septembre 2010. L'écart s'explique principalement par la dépréciation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploitation reportées de 1 244 437 \$ par suite de l'examen des valeurs comptables par la direction. Les revenus du quatrième trimestre de 2010 étaient inférieurs aux revenus de 606 622 \$ du trimestre précédent du fait que d'importants paiements d'options avaient été portés en réduction du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées.

Les dépenses totales de 1 899 853 \$ du quatrième trimestre de 2010 se comparent à un recouvrement net de 7 661 \$ du trimestre terminé le 30 septembre 2010. Le recouvrement net représente des dépenses d'administration de 362 222 \$ et a été porté en réduction d'autres revenus, dont la hausse de la juste valeur des instruments financiers de 369 883 \$. Après rajustement des dépenses de 1 899 853 \$ pour la provision pour dévaluation des dépenses d'exploration reportées de 1 244 437 \$, les dépenses totales s'élevaient à 655 416 \$, soit 293 194 \$ de plus que le trimestre précédent. Le changement s'explique par l'augmentation du recours à des conseillers externes et le versement de paiements à base d'actions de 89 818 \$.

Le résultat net de 269 410 \$ du trimestre terminé le 30 septembre 2010 par rapport à la perte nette de 183 236 \$ du trimestre terminé le 30 juin 2010 résulte des revenus d'options plus élevés sur les propriétés de Globex et d'autres revenus de 109 464 \$, ainsi que des dépenses moins élevées de 166 489 \$ (la rémunération et les paiements à base d'actions ont diminué de 92 476 \$, la provision pour dévaluation du coût des propriétés minières et dépenses d'exploration a diminué de 37 276 \$ et les autres dépenses ont diminué de 36 737 \$).

La perte nette de 183 236 \$ du trimestre terminé le 30 juin 2010 est inférieure à la perte nette de 417 220 \$ du trimestre terminé le 31 mars 2010. L'amélioration résulte surtout des revenus supplémentaires de 300 000 \$ tiré d'options sur les propriétés au cours du trimestre.

La perte nette de 417 220 \$ du trimestre terminé le 31 mars 2010 est inférieure à la perte nette de 544 276 \$ du trimestre terminé le 31 décembre 2009 en raison principalement d'une diminution de la provision pour dévaluation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration de 710 983 \$ et de l'effet compensateur de l'augmentation des frais d'administration et des honoraires.

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Revenus (3 753 145 \$ au 31 décembre 2011; 626 644 \$ au 31 décembre 2010)

Les revenus de 3 753 145 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 sont supérieurs de 3 126 501 \$ aux revenus de 626 644 \$ déclarés au cours de l'exercice précédent. En 2011, la Compagnie a comptabilisé des revenus d'options de 3 262 620 \$, contre 501 903 \$ au cours de l'exercice précédent, ainsi que des revenus tirés de redevances de métaux de 490 525 \$, contre 124 741 \$ en 2010.

Revenus d'options

Comme il est expliqué aux pages 9 et 10, des revenus d'options ont été reçus de neuf entreprises différentes, dont Tres-Or Resources Ltd., Canamara Energy Corporation, Mag Copper Inc., Mines Richmond inc., Glen Eagle Resources, Laurion Mineral Explorations Inc., NQ Exploration Inc., NSGold Corporation et Xmet Inc.

Au cours de l'exercice courant, la Compagnie a réalisé des revenus d'options nets de 3 262 620 \$ (501 903 \$ en 2010). Les revenus d'options nets se composent de liquidités de 2 171 104 \$ et d'actions d'une valeur de 1 781 000 \$, avec un montant de 689 484 \$ constaté en tant que recouvrement du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées. En 2010, la Compagnie avait reçu des revenus d'options nets de 501 903 \$ générés à partir du produit total des options de 1 271 500 \$ (liquidités de 780 000 \$ et actions des titulaires d'options de 491 500 \$), dont un montant de 769 597 \$ était constaté comme recouvrement du coût des propriétés et des dépenses d'exploration reportées.

Revenu tiré des redevances de métaux

Au cours de l'exercice courant, Globex a touché des redevances de métaux de 490 525 \$, contre 124 741 \$ au cours de l'exercice précédent. La Compagnie a droit à une redevance brute sur la valeur des métaux extraits de la mine de zinc exploitée par Nyrstar au Tennessee si le cours du zinc dépasse 0,90 \$ US la livre à la date d'expédition. Au cours des neuf premiers mois de 2011, le cours du zinc a dépassé le seuil de 0,90 \$ US la livre, tandis qu'au cours des trois derniers mois, son cours était inférieur à ce seuil. Au cours de l'exercice, le cours LME moyen du zinc était de 1 \$ US la livre. En 2011, la production moyenne de zinc était de 4 879 197 livres (2 440 481 livres en 2010).

Total des dépenses (2 874 819 \$ au 31 décembre 2011; 3 289 241 \$ au 31 décembre 2010)

En 2011, les dépenses totales ont atteint 2 874 819 \$, contre 3 289 241 \$ en 2010. L'écart positif de 414 422 \$ s'explique par une combinaison de l'augmentation totale des dépenses de 609 598 \$ (salaires – 140 580 \$; administration – 124 201 \$; honoraires et services contractuels – 339 662 \$; rémunérations et paiements à base d'actions – 5 155 \$), et une baisse des dépenses de 1 024 020 \$. La baisse découlait de : amortissement et dépréciation – 2 873 \$; dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées – 1 004 386 \$; perte (gain) de change – 15 434 \$; perte sur disposition d'immobilisations corporelles – 1 327 \$.

Salaires

- La hausse des salaires de 609 030 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 à 749 610 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, soit une hausse de 140 580 \$, résulte de l'effet combiné des augmentations de salaires normales et à du personnel additionnel.

Administration

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les frais d'administration ont totalisé 578 454 \$, contre 454 253 \$ en 2010. La hausse de 124 201 \$ représente une combinaison d'augmentations générales, de l'impôt de la partie XII.6 (frais d'intérêt) se rapportant au moment des dépenses admissibles liées au financement par actions accréditées et à l'accroissement du niveau des activités générales et de soutien.

Honoraires et services contractuels

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les honoraires et services contractuels ont totalisé 775 593 \$, contre 435 931 \$ au cours de l'exercice précédent. La hausse de 339 662 \$ résulte principalement du niveau d'activité accru lié à l'évaluation d'un certain nombre de grands projets, ainsi que des frais juridiques liés à la négociation des conventions d'options et à l'évaluation des stratégies de réorganisation de la Compagnie et de restructuration par scission.

Amortissement

- L'amortissement se rapporte aux immobilisations corporelles de la Compagnie. Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2011, l'amortissement totalisait 48 827 \$, contre 51 700 \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La réduction reflète l'amortissement complet d'un certain nombre d'actifs.

Rémunération et paiements à base d'actions

- Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la valeur totale de la rémunération et des paiements à base d'actions s'élevait à 355 694 \$ (350 539 \$ en 2010). Au cours de l'exercice considéré, 250 400 options (juste valeur moyenne pondérée des options attribuées : 1,57 \$ par action) ont été attribuées, contre 405 000 options (juste valeur moyenne pondérée des options attribuées : 0,85 \$ par action). En 2011, 160 400 options devenaient acquises immédiatement, tandis que les 90 000 options restantes devenaient acquises douze mois après la date d'attribution. La dépense est comptabilisée sur la période d'acquisition. Au cours de la période précédente, les options sont devenues acquises immédiatement et la dépense constatée sur cette base.

Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

- La provision pour dévaluation se rapporte aux propriétés dans le cas desquelles les titres miniers ont expiré ou pour lesquelles aucune dépense future n'est prévue pour le moment. La dévaluation du coût des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées au cours de l'exercice terminé totalisait 375 492 \$, contre 1 379 878 \$ en 2010. Les dépenses réduites traduisent l'accroissement des activités prévues dans nombre de propriétés de Globex.

Autres revenus (dépenses)

- Les autres revenus (dépenses) reflètent les gains sur la disposition de placements, les revenus d'intérêts, l'augmentation (diminution) de la juste valeur des actifs financiers, ainsi que d'autres revenus divers. En 2011, la Compagnie a déclaré d'autres dépenses de 157 837 \$, tandis qu'elle avait déclaré d'autres revenus de 348 268 \$ en 2010. La différence s'explique principalement par la baisse de 420 425 \$ dans la juste valeur des placements acquis en vertu de conventions d'options. En 2010, la Compagnie a constaté une augmentation de la juste valeur des actifs financiers de 194 313 \$.

Provision pour impôts sur le revenu et impôts miniers (recouvrement)

- Une provision pour impôts sur le revenu et impôts miniers de 361 721 \$ (recouvrement de 280 756 \$ au 31 décembre 2010) a été comptabilisée au cours de l'exercice. La provision consiste en un recouvrement courant de 17 505 \$ (provision de 80 897 \$ en 2010), ainsi que d'une provision pour impôts différés sur le revenu et sur les mines de 1 004 222 \$ (recouvrement de 150 293 \$ en 2010) représentant l'augmentation dans les écarts temporaires, ainsi qu'un recouvrement pour les impôts sur le revenu et impôts miniers de 624 996 \$ (recouvrement de 211 360 \$ en 2010) suite à la vente d'avantages fiscaux aux souscripteurs (les dépenses d'exploration admissibles ont été engagées et la Compagnie a renoncé à ces dépenses en faveur des souscripteurs). La provision et les recouvrements décrits ci-dessus ont entraîné une charge pour impôts différés de 361 721 \$ pour l'exercice (recouvrement de 280 756 \$ en 2010).
- Les provisions pour impôts différés sur le revenu et sur les mines pour l'exercice considéré correspondent à la meilleure estimation de la direction quant aux taux d'impôt futurs pratiquement en vigueur et aux stratégies fiscales courantes. Elle reflète également l'incidence d'éléments non déductibles (paiements à base d'actions, provisions pour dévaluation d'actifs non financiers et diminution de la juste valeur d'actifs financiers), ainsi que les stratégies fiscales en vue de minimiser le revenu imposable pour les actions reçues aux termes d'options exercées relativement à des propriétés minières de Globex.

Analyse du bilan

Total de l'actif

À la fin de l'exercice, le total de l'actif s'établissait à 21 491 143 \$, en hausse de 3 721 636 \$ par rapport à l'actif enregistré au 31 décembre 2010. La progression résulte principalement de l'augmentation des dépenses liées aux propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées.

À la fin de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements totalisaient 4 276 967 \$ (3 222 934 \$ au 31 décembre 2010), soit 19,9 % de l'actif total.

Le 1^{er} janvier 2011, la Compagnie s'est acquittée de son obligation liée à des actions accréditives en circulation s'élevant à 1 969 672 \$ (liquidités réservées) en engageant des dépenses accréditives admissibles.

Le 3 octobre 2011, la Compagnie a annoncé qu'elle avait réalisé un placement privé par l'émission de 490 566 actions ordinaires accréditives au cours de 2,65 \$ l'action à cinq investisseurs accrédités générant un produit brut de 1 300 000 \$. Les actions ont été émises le 30 septembre 2011. Les conventions de souscription sont entrées en vigueur le 5 septembre 2011 et, jusqu'au 31 décembre 2011, Globex a engagé des dépenses admissibles de 919 028 \$ résultant en un engagement non liquidé de 380 972 \$. Le 18 octobre 2011, la Compagnie a mobilisé des fonds supplémentaires de 530 000 \$ grâce à l'émission de 200 000 actions ordinaires accréditives. Ces fonds ont été déclarés avec les fonds non affectés du financement du 5 septembre 2011 et se reflètent dans les liquidités réservées de 910 972 \$ conformément à l'état de la situation financière au 31 décembre 2011.

Au cours de l'exercice considéré, les dépenses d'exploration reportées sont passées de 8 382 227 \$ au 31 décembre 2010 à 11 907 484 \$ au 31 décembre 2011, soit une hausse de 3 525 257 \$.

Total du passif

Au 31 décembre 2011, le passif courant s'élevait à 1 010 848 \$, contre 982 033 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Les autres éléments du passif qui représentent l'excédent de la juste valeur du produit de l'émission d'actions accréditives atteignaient 234 693 \$ au 31 décembre 2011, contre 468 934 \$ au 31 décembre 2010. Cette variation reflète l'incidence des dépenses admissibles encourues au cours de l'exercice.

Passif d'impôt différé

Au 31 décembre 2011, la Compagnie avait un passif d'impôts différés de 3 519 727 \$, contre 2 500 108 \$ à la fin de l'exercice précédent. Ce passif représente la meilleure estimation de la direction quant aux taux d'impôt futurs pratiquement en vigueur, ainsi qu'aux plans opérationnels et aux stratégies fiscales actuelles. La majorité du passif résulte des frais d'exploration admissibles au Canada, auxquels la Compagnie a renoncé en faveur des actionnaires aux termes de conventions d'actions accréditives.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, la totalité des capitaux propres, qui se composent du capital émis, du déficit et des réserves, totalisaient 16 725 875 \$ (13 818 432 \$ au 31 décembre 2010).

Capital émis

Au 31 décembre 2011, le capital émis de la Compagnie s'établissait à 50 288 153 \$ (48 019 236 \$ au 31 décembre 2010), représentant 22 726 241 (21 018 008 au 31 décembre 2010) actions ordinaires en circulation. La croissance du capital émis résulte de l'exercice de 851 000 options d'achat d'actions au prix de levée moyen de 0,32 \$ l'action et l'émission de 166 667 actions ayant une valeur attribuée de 500 000 \$ (3,00 \$ par action) pour l'acquisition de la propriété Rivière Magusi et autres actifs connexes. Le 30 septembre 2011, la Compagnie a émis 490 566 actions ordinaires accréditives ayant généré un produit de 1 300 000 \$ (juste valeur attribuée selon les IFRS de 1 079 245 \$). Le

18 octobre 2011, 200 000 actions ordinaires accréditatives ont été émises au cours de 2,65 \$ l'action générant un produit total de 530 000 \$ (juste valeur attribuée selon les IFRS de 360 000 \$).

Le 26 janvier 2011, 10 000 options d'achat d'actions ont été exercées au prix de levée de 1,75 \$ par action. Le cours des actions de Globex à la fermeture à cette date était de 2,64 \$ par action. Le 16 mars 2011, 483 000 options ont été exercées par Jack Stoch, président, chef de la direction et administrateur de Globex, au prix de levée moyen pondéré de 0,30 \$ par action, et 350 000 options ont été exercées par Dianne Stoch, vice-présidente directrice, secrétaire générale et administratrice de Globex, au prix de levée moyen pondéré de 0,32 \$ par action. Le cours des actions Globex à la fermeture le 16 mars 2011 était de 2,42 \$ par action. Le 25 avril 2011, 8 000 options ont été exercées au prix de levée de 0,26 \$ par action. Le cours des actions de Globex à la fermeture à cette date était de 2,41 \$ par action.

Liquidités, fonds de roulement et flux de trésorerie

À la fin de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Compagnie s'établissaient à 2 074 901 \$ (352 863 \$ au 31 décembre 2010). La Compagnie détenait également des liquidités réservées de 910 972 \$ (1 969 672 \$ au 31 décembre 2010) qui ont été reflétées dans l'actif à long terme, étant donné que ces fonds ne peuvent être utilisés pour les activités d'exploitation courantes. Les placements de 2 202 066 \$ (2 870 071 \$ au 31 décembre 2010) sont principalement des actions, comptabilisées à leur juste valeur, dans les entreprises titulaires d'options reçues à titre de contrepartie en vertu de conventions d'options minières.

Au 31 décembre 2011, le fonds de roulement de la Compagnie (c'est-à-dire les actifs à court terme moins les passifs à court terme) a atteint 3 964 976 \$ (2 932 635 \$ au 31 décembre 2010). Compte tenu de la situation actuelle de ses liquidités et de son fonds de roulement, Globex considère qu'elle dispose de ressources suffisantes immédiatement accessibles pour honorer ses engagements actuels en ce qui a trait aux dépenses d'exploration et aux besoins du siège social et aux besoins administratifs de la Compagnie pour les dix-huit prochains mois.

Globex n'a pas de dette à long terme ou d'engagements contractuels similaires.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les activités d'exploitation ont généré 60 077 \$ (1 084 569 \$ affectés en 2010), tandis que 2 075 477 \$ (4 031 605 \$ en 2010) ont été générés par des activités de financement, dont l'émission d'actions aux termes du plan d'option d'achat d'actions de la Compagnie et des placements privés.

Le résultat net des activités d'investissement a totalisé 413 516 \$ (2 594 172 \$ en 2010). Dans le cadre de ses activités d'investissement, la Compagnie a généré un produit total de 3 923 218 \$ (produit d'options sur propriétés minières de 689 484 \$, vente de placements de 2 175 034 \$ et liquidités réservées de 1 058 700 \$), contre une affectation de fonds de 1 507 \$ en 2010. Ces fonds ont servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur de 97 581 \$, à des dépenses d'exploration reportées et à l'acquisition de propriétés minières de 4 004 265 \$, ainsi qu'à l'acquisition de placements de 6 441 \$.

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour 2011 se sont traduites par une augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 722 038 \$ (352 863 \$ 2010).

Instruments financiers et gestion des risques

Gestion du capital

La Compagnie gère ses actions ordinaires, ses options d'achat d'actions et son déficit, ainsi que ses réserves, en tant que capital.

Pour poursuivre ses activités, la Compagnie doit, au cours des prochaines années, mobiliser des capitaux en vue de financer l'acquisition, l'exploration et le développement de grands projets. La disponibilité de capitaux pour alimenter les entreprises dépend du prix des marchandises et de la conjoncture économique mondiale. Ces facteurs ne peuvent être influencés par la direction et ont un effet direct sur la capacité de la Compagnie de mobiliser des capitaux

propres.

Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation et à poursuivre la mise en valeur de projets et de propriétés ou le développement de propriétés au profit de toutes les parties prenantes.

En tant que compagnie canadienne d'exploration, ses principales sources de fonds se composent a) de revenus d'options sur les propriétés, b) de produits tirés de redevances sur métaux, c) de revenus de placements, d) de produits d'émission d'actions ordinaires et accréditives et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie émet des actions, conclut des ententes de copropriétés ou vend des propriétés.

En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêt, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la Compagnie établit des budgets annuels de dépenses qui sont mis à jour au besoin. Les budgets annuels ainsi que les mises à jour sont approuvés par le conseil d'administration. À des fins de gestion du capital, la Compagnie a développé deux objectifs comme suit :

- maintenir la trésorerie et équivalents de trésorerie, liquidités réservées pour dépenses d'exploration liées aux actions accréditives et débiteurs, qui sont égaux ou supérieurs aux dépenses d'exploration engagées.
- maintenir les investissements en capitaux propres et instruments de dettes ayant une juste valeur marchande combinée supérieure à douze mois des dépenses d'exploitation et d'administration prévues.

La Compagnie pourrait avoir besoin de ressources en capital supplémentaires pour compléter ou poursuivre ses plans de d'exploration et de développement pour les douze prochains mois.

La Compagnie n'est assujettie à aucune restriction externe en matière de gestion du capital. La stratégie globale de la Compagnie demeure inchangée par rapport à 2010.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Compagnie sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

a) Risque de crédit

La Compagnie détenait une trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des liquidités réservées totalisant 2 985 873 \$ au 31 décembre 2011 (2 322 535 \$ en 2010). Ces fonds bénéficient d'une garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel prévue par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), une société de la couronne fédérale, ainsi qu'une garantie de 1 000 000 \$ par l'entremise du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

La Compagnie ne considère pas être exposée à une concentration importante du risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grands établissements financiers ou leurs Compagnies affiliées.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	December 31, 2011	December 31, 2010	January 1, 2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 074 901 \$	352 863 \$	-
Placements	2 202 066	2 870 071	2 936 343
Débiteurs ⁽ⁱ⁾	486 805	373 904	215 621
Crédit d'impôts et impôts miniers remboursables	81 794	242 690	230 888
Liquidités réservées	910 972	1 969 672	347 883
	5 756 538 \$	5 809 200 \$	3 730 735 \$

Note :

(i) Les débiteurs sont constitués des taxes à recevoir des autorités gouvernementales et des comptes à recevoir.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. Elle atténue le risque de liquidité à travers sa structure de capital et en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Compagnie finance ses activités d'exploration minière au moyen d'actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie, ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché des actions sur le résultat de la Compagnie. Celle-ci surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Compagnie détient des placements pour un montant de 2 202 066 \$ (946 699 \$ au 31 décembre 2010) dans diverses entreprises titulaires d'options ainsi que dans un établissement financier canadien, assujettis aux fluctuations de la juste valeur découlant des changements dans le secteur minier canadien et dans les marchés des actions. Selon le solde en cours au 31 décembre 2011, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet d'environ 220 000 \$ (94 000 \$ en 2010) sur le résultat net.

d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fait l'analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentement à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3, selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 – évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 – évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 – évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données observables (données non observables).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financier				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 074 901 \$	- \$	- \$	2 074 901 \$
Liquidités réservées	910 972	-	-	910 972
Placements en titre de capitaux propres	514 566	1 687 500	-	2 202 066
Bons de réhabilitation	-	121 680	-	121 680
Total des actifs financiers	3 500 439 \$	1 809 180 \$	- \$	5 309 619 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

La juste valeur des placements en titre de capitaux propres du niveau 2 se rapporte aux 13,5 millions d'actions ordinaires de Mag Copper Inc. détenues par Globex et reçues au cours de 2011. La juste valeur reflète les cours de marché récents ainsi que le volume des opérations sur le marché principal où les actions sont négociées.

Nouvelles normes comptables (IFRS)

Jusqu'au 31 décembre 2010, la Compagnie préparait ses états financiers conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). En 2010, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a révisé le manuel pour y inclure les normes internationales d'information financière (IFRS) et s'appliqueront aux entreprises ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les états financiers consolidés abrégés intermédiaires de la Compagnie ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Pour la préparation ses états financiers intermédiaires, la Compagnie avait d'abord adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, mais le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) annonçait diverses modifications à cette norme et changeait la date de son entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2015.

En raison des incertitudes futures liées à cette norme, Globex a adopté les catégories initiales de classification et d'évaluation énoncées dans l'IAS 39, *Instruments financiers*. Ce changement n'a pas eu de répercussion sur la situation financière, ni sur le résultat net et le résultat global pour les périodes considérées, étant donné que les changements dans la juste valeur des actifs financiers ont été constatés en tant que changements dans la juste valeur par le biais des profits et des pertes pour les périodes respectives. Les rapprochements des capitaux propres et les rapprochements du résultat net requis aux termes d'IFRS 1 demeurent inchangés.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les Compagnies canadiennes cotées en Bourse doivent préparer leurs états financiers conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS). Comme il est expliqué à la note 2 des états financiers consolidés, les présents états financiers consolidés représentent les premiers états financiers annuels de la Compagnie et de ses filiales préparés conformément aux IFRS. La Compagnie a adopté l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les IFRS ont été appliquées au 1^{er} janvier 2010 et, conformément à ces normes la Compagnie a :

- produit de l'information financière comparative ;
- appliqué les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées ;
- appliqué rétroactivement toutes les normes IFRS requises au 31 décembre 2011 ; et
- appliqué certaines exemptions optionnelles ou exceptions obligatoires applicables pour les premiers adoptants des IFRS.

Auparavant, les états financiers consolidés de la Compagnie étaient préparés en conformité avec les PCGR du Canada, qui diffèrent sur certains aspects par rapport aux exigences des IFRS. Conséquemment, lors de la préparation de ces états financiers, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, de mesure et de consolidation, précédemment utilisées sous les PCGR du Canada, pour se conformer aux IFRS. La note 24 contient les conciliations et

les descriptions des effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net et le résultat global conformément à la conciliation détaillée de l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 et au 31 décembre 2010. Une conciliation détaillée de l'état du résultat net et du résultat global au 31 décembre 2010 est aussi présentée.

Transition aux IFRS

L'IFRS 1 exige des nouveaux adoptants qu'ils appliquent rétrospectivement l'ensemble des normes IFRS en vigueur à compter de la date de clôture, laquelle était, pour Globex, le 31 décembre 2011. Toutefois, il prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour la première adoption.

Au cours de la phase d'évaluation, Globex a conclu que la norme en matière de regroupements d'entreprises n'a eu aucune incidence, puisque la Compagnie n'avait fait aucune acquisition importante d'entreprise. La norme en matière d'écart de conversion n'a pas eu non plus d'incidence, puisque le solde à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010, était nul.

Comptabilité des actions accréditives

La Compagnie a adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme; a) l'émission d'une action ordinaire; et b) la vente d'une déduction fiscale.

La vente d'une déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de la déduction fiscale est reportée et présentée comme autres passifs dans l'état de la situation financière, puisque l'entreprise n'a pas encore rempli son obligation de transférer la déduction fiscale au souscripteur.

Lorsque l'entreprise s'acquitte de cette obligation, la vente de la déduction fiscale est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actifs dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Conformément au chapitre 3465, *Impôts sur les bénéfices*, et au CPN-146, *Actions accréditives*, des PCGR du Canada, le passif fiscal futur a été comptabilisé sur la base de la renonciation du montant déductible aux fins de l'impôt en faveur des souscripteurs. Cette passation en charges a été constatée en tant que réduction de la valeur comptable du capital émis.

I. Exemptions aux IFRS qui ne sont pas utilisées par la Compagnie

1. Transactions de paiements à base d'actions

IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, exige l'application de ses dispositions aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Le nouvel adoptant est également invité, sans y être tenu, à appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres qui sont attribués après le 7 novembre 2002 et qui sont acquis à la date de transition. La Compagnie a choisi de ne pas se prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1.

2. Coût présumé

IFRS 1 offre la possibilité d'évaluer une immobilisation corporelle, tel que décrit dans l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, à la date de transition aux IFRS, à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à cette date. La Compagnie n'a pas choisi d'adopter cette option, car elle estime que la méthode du coût actuellement employée fournit des informations plus fiables et plus pertinentes.

II. Exceptions obligatoires selon les IFRS

Un certain nombre d'exceptions obligatoires ne sont pas applicables à Globex en raison de la portée limitée de ses opérations. Les exceptions IFRS 1 appliquées dans la conversion des PCGR du Canada aux IFRS sont expliquées ci-dessous.

Estimations

Une nouvelle estimation ou la modification des estimations n'est pas appliquée de façon rétrospective. Lors de l'analyse d'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, la direction a conclu que la durée d'utilité et le rythme attendu de consommation des actifs amortissables devaient être révisés. Le changement dans les estimations de la direction a été traité sur une base prospective.

Rapprochements et explications de la transition aux IFRS

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. IFRS 1 impose à une entité la conciliation de ses capitaux propres, de son résultat net et du résultat global et de ses flux de trésorerie pour les périodes antérieures à l'exercice courant. L'adoption initiale des IFRS par la Compagnie n'a eu aucun impact sur les flux de trésorerie des activités opérationnelles, de financement ou d'investissement et, conséquemment, le rapprochement des flux de trésorerie n'a pas été fourni.

a) Rapprochement des capitaux propres

Un rapprochement des capitaux propres pour les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, au 1^{er} janvier 2010 (date de transition aux IFRS) et au 31 décembre 2010, est fourni ci-dessous.

	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Capitaux propres totaux selon les anciens PCGR du Canada	13 606 373 \$	12 077 114 \$
Ajustements relatifs à		
1. Ajustements à la JVM des titres négociables		
Transfert des autres éléments du résultat global (AERG) au déficit	(80 208) 80 208	274 521 (274 521)
2. Ajustements comptables des actions accréditives		
<i>Transfert au déficit</i>	(914 879)	(626 872)
<i>Autres passifs</i>	468 934	40 045
<i>Impôts différés</i>	(680 993)	(45 010)
<i>provenant du capital émis</i>	1 126 938	631 837
3. Frais d'émission d'actions		
<i>Transfert du déficit</i>	2 028 236	1 952 061
<i>au capital émis</i>	(2 028 236)	(1 952 061)
Total des ajustements aux capitaux propres	212 059	4 965
Total des ajustements des autres passifs	(212 059)	(4 965)
Total des capitaux propres selon les IFRS	13 818 432 \$	12 082 079 \$

Explication de la transition aux IFRS

En plus des exemptions et exceptions mentionnées ci-dessus, les explications qui suivent expliquent les différences significatives entre les anciennes méthodes comptables selon les PCGR du Canada et celles selon les IFRS que la Compagnie a appliquées.

1. Ajustement de la juste valeur marchande (JVM) relative aux titres négociables

Tel qu'indiqué à la note 4 des états financiers consolidés, la Compagnie désigne à la constatation initiale ses placements à la JVBRN et, par conséquent, elle a reclassé, des autres éléments du résultat global au résultat net, les gains (pertes) non réalisés sur les titres négociables disponibles à la vente.

2. Ajustements comptables des actions accréditives

En vertu des PCGR du Canada, les produits de l'émission d'actions accréditives sont enregistrés à titre d'augmentation du capital émis lorsqu'ils sont reçus. Au moment où la Compagnie renonce à ses dépenses admissibles au profit des souscripteurs, une charge d'impôt différé est enregistrée contre le capital émis et un passif d'impôt est enregistré au bilan.

Actuellement, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation des actions accréditives. La Compagnie a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme : a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente d'une déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de la déduction fiscale est reportée et présentée comme autres passifs dans l'état de la situation financière, puisque l'entreprise n'a pas encore rempli son obligation de transférer la déduction fiscale au souscripteur. Lorsque l'entreprise s'acquitte de son obligation, la vente de la déduction fiscale est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à l'IAS 12, *Impôt sur le résultat*, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actifs dans l'état de la situation financière et à la valeur fiscale.

3. Frais d'émission d'actions

Selon les précédentes méthodes comptables de la Compagnie, les frais d'émission d'actions étaient imputés directement au déficit. Pour satisfaire aux normes IFRS, les coûts ont été reclassés en réduction du capital émis.

4. Rémunération et paiements à base d'actions

IFRS 2 est applicable pour la Compagnie le 7 novembre 2002 et est applicable aux options d'achat d'actions qui ne sont pas acquises à cette date. Les règles de transition et les exemptions en IFRS 1 et 2, telles qu'appliquées par la Compagnie, n'ont apporté aucun changement dans les montants déclarés.

Comptabilisation des charges

En PCGR du Canada, pour l'octroi de rémunération à base d'actions, une entité peut choisir de comptabiliser l'acquisition graduelle des droits d'instruments de capitaux comme des attributions distinctes ou une entité peut choisir de regrouper les instruments et déterminer la juste valeur en utilisant la durée de vie moyenne des instruments à condition que la charge de rémunération soit comptabilisée sur une base linéaire jusqu'à l'acquisition des droits.

En IFRS, chacune des tranches d'une attribution assortie d'une acquisition graduelle des droits est considérée être un octroi unique ayant sa propre date d'acquisition et sa propre juste valeur. La juste valeur de chaque octroi est amortie, en fonction de cette base, dans le résultat net.

La plupart des octrois d'options de Globex ont une attribution immédiate ou dans un court délai (moins d'un an) et, par conséquent, le changement n'aura aucun impact sur les montants déclarés.

b) Rapprochement du résultat net et résultat global

Rapprochement du résultat net et des autres éléments du résultat global

Le rapprochement, entre les PCGR du Canada et les IFRS, du résultat net et des autres éléments du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 est fourni ci-dessous :

	31 décembre 2010
Perte nette conformément aux anciens PCGR du Canada	(1 939 879) \$
<i>Ajustement des bénéfices relatif à :</i>	
1. Ajustements de la JVM des titres négociables	194 313
2. Charge d'impôt différé relative aux actions accréditives	(288 007)
Total des ajustements selon les IFRS	(93 694)
Perte conformément aux IFRS	(2 033 573) \$
Autres éléments du résultat global conformément aux PCGR du Canada avant redressement	194 313 \$
<i>Ajustement des autres éléments du résultat global relatif à :</i>	
1. Ajustements de la JVM des titres négociables	(194 313)
Total des ajustements du résultat global selon les IFRS	(194 313)
Autres éléments du résultat global conformément aux IFRS	- \$

c) Tableau des flux de trésorerie

Les ajustements de la transition aux normes IFRS n'ont pas eu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

d) Modification de la présentation des états financiers

Le passage aux normes IFRS a conduit à de nombreux changements dans la présentation des états financiers de la Compagnie, plus particulièrement dans les descriptions et dans le niveau de détail fournis dans les notes complémentaires à l'état de la situation financière.

Contrôles

Tel qu'indiqué dans les rapports de gestion précédents, Globex a adopté une approche en quatre phases : a) planification globale et formation et perfectionnement du personnel, b) étude d'impact, c) mise en œuvre et d) suivi. La Compagnie a achevé le projet de conversion aux IFRS de la phase de mise en œuvre.

Pour tous les changements à apporter aux politiques et procédures qui ont été relevés, on a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et aux contrôles de la communication de l'information, et les changements nécessaires ont été apportés. En outre, les contrôles visant le passage aux IFRS ont été adoptés si nécessaire. Les changements comptables résultant de l'adoption des politiques comptables IFRS n'étaient pas significatifs.

Suivi

Dans le cadre des activités de suivi, la direction continuera de surveiller de près les changements apportés aux IFRS. Comme l'explique la note 3 b) des états financiers consolidés, plus tôt cette année, l'International Accounting Standards Board (IASB) a apporté un certain nombre de révisions aux textes suivants : amendements à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* ; amendements à l'IAS 19, *Avantages du personnel* ; IFRS 10, *États financiers consolidés* ; IFRS 11, *Partenariats* ; IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* ; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. La Compagnie est consciente que l'IASB travaille actuellement à la constatation des

revenus et à un projet visant les industries extractives, travaux qui pourraient avoir une incidence sur la capitalisation des coûts d'exploration et la communication de l'information financière.

La Compagnie a terminé une étude préliminaire de ces révisions et conclu qu'aucune de ces normes n'est censée avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Toutes ces normes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013, à l'exception de l'IAS 1 dont la date d'effet est le 1^{er} juillet 2012. L'adoption anticipée est permise. La Compagnie a conclu qu'il n'y a pas d'avantages réels, en ce moment, à procéder à l'adoption anticipée de ces normes.

Le suivi continu des normes de l'IASB a été incorporé dans le processus de contrôle de communication de l'information financière et de la publication de rapports de fin de trimestre.

Hypothèses, jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur ces périodes, ou dans la période de révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction, lors de l'application des méthodes comptables de la Compagnie, sont présentés dans les conventions comptables ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

a) Dévaluation des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Compagnie juge s'il y a eu une dévaluation de ses dépenses d'exploration et de développement reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

b) Estimation des coûts de la rémunération et des paiements à base d'actions

L'estimation du coût de la rémunération et des paiements à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Compagnie a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options attribuées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Compagnie utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération et des paiements à base d'actions.

c) Estimation de la valeur marchande des placements

Globex a conclu des conventions d'options pour ses propriétés. En vertu de ces conventions, la Compagnie reçoit généralement une série de paiements en espèces sur une période de temps et elle reçoit fréquemment des actions de la Compagnie ayant conclu la convention d'option. Au moment de la réception des actions, Globex tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, dans certains cas, les actions ne peuvent être négociées sur un marché actif lors de leur réception et Globex doit alors utiliser une technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur. Dans certains cas, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix

que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

d) Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La Compagnie revoit la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la fin de chaque exercice. Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que la durée de vie utile de l'équipement était appropriée.

e) Crédits d'impôts et d'impôts miniers remboursables

Les estimations sont fondées sur une interprétation de la législation pratiquement en vigueur et sur l'application de l'interprétation de la direction quant au traitement des divers éléments qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation.

f) Solde d'impôts différés

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts miniers différés. Selon cette méthode, des impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

Ces estimations et hypothèses sur la valeur sont basées sur l'information actuelle, sur le cours des actions prévu par la direction ainsi que sur les hypothèses quant aux conditions d'affaires futures. Si ces hypothèses et estimations devaient être modifiées, les montants inscrits pourraient changer de façon importante.

Actions en circulation

Au 31 décembre 2011, la Compagnie avait 22 726 241 actions ordinaires en circulation (21 018 008 au 31 décembre 2010). Au cours de l'exercice, 851 000 options ont été exercées en contrepartie de 352 116 \$, 166 667 actions ayant une valeur attribuée de 500 000 \$ ont été émises pour l'acquisition d'une propriété ainsi que 490 566 actions ordinaires accréditatives ont été émises pour un produit total de 1,3 million de dollars (juste valeur marchande attribuée selon les IFRS de 1 079 245 \$). Le 18 octobre 2011, la Compagnie a mobilisé 530 000 \$ grâce à l'émission de 200 000 actions ordinaires qui ont été vendues sur une base accréditive.

Le 4 avril 2011, conformément au Régime d'options d'achat d'options de 2006, 90 000 options ont été accordées aux administrateurs et 131 200 ont été accordées à trois cadres supérieurs de la Compagnie. Toutes ces options ont été émises au prix d'exercice de 2,75 \$ par action et les options accordées aux administrateurs deviennent acquises le 4 avril 2012, tandis que celles accordées aux cadres supérieurs sont devenues immédiatement acquises. Le 1^{er} novembre 2011, 29 200 options ont été accordées à un cadre supérieur de la Compagnie au prix d'exercice de 1,51 \$ par action et sont devenues immédiatement acquises.

À la fin de l'exercice, la Compagnie avait 22 726 241 actions ordinaires en circulation et 2 112 900 options d'achat d'actions toujours en circulation, résultant en un nombre d'actions ordinaires entièrement diluées de 24 839 141. Au 31 décembre 2011, 319 600 options pouvaient être octroyées en plus des options d'achat d'actions ordinaires déjà en circulation (570 000 au 31 décembre 2010). Le 1^{er} février 2012, 50 000 options ont été octroyées à un consultant, ce qui venait augmenter le nombre d'options en circulation à 2 162 900 et, par conséquent, portait le nombre d'actions ordinaires entièrement diluées à 24 889 141 et réduisait le nombre d'options pouvant être octroyées à 269 600.

Le 8 mars 2012, 25 000 options ont été exercées au cours de 0,25 \$ l'action. Le cours de fermeture des actions de Globex à cette date était de 1,38 \$ l'action. Le 12 mars 2012, la Compagnie avait 22 751 124 actions ordinaires en circulation et 2 137 900 options d'achat d'actions en circulation, résultant en un nombre d'actions ordinaires entièrement diluées de 24 889 141.

Risques et incertitudes

Plusieurs risques sont indépendants de la volonté de la Compagnie, notamment les risques suivants :

Prix des métaux : L'offre et la demande mondiale pour les métaux déterminent les prix des métaux. La baisse des prix des métaux fait diminuer l'activité d'exploration et nuit aux modalités de conclusion des conventions d'option sur les propriétés de Globex. La capacité de la Compagnie de commercialiser ou de mettre en valeur ses propriétés et sa rentabilité future sont directement liées aux prix des métaux sur les marchés. Les prix des métaux ont également un effet direct sur les rentrées que la Compagnie prévoit recevoir des mines en production. Des prix de métaux plus bas sont synonymes de revenus plus faibles ou inexistantes, tandis que des prix élevés se traduisent par des revenus plus substantiels.

Fluctuations de change : Les prix des métaux sont cotés en dollars américains. Un dollar américain fort par rapport au dollar canadien fait monter les revenus tirés des métaux lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens, et se traduit par une hausse correspondante du résultat net. Comme la majorité des propriétés minières de Globex se trouve au Canada, un dollar canadien fort peut nuire aux flux de trésorerie pouvant être reçus de nos projets canadiens ou à la rentabilité d'un projet.

Recrutement et fidélisation du personnel : En raison de la nature cyclique des activités de la Compagnie et de l'absence de sécurité d'emploi, il est très difficile de trouver et de conserver le personnel expérimenté et compétent dont la Compagnie a besoin pour bâtir son entreprise. Les salaires, les avantages sociaux, les conditions de travail et les défis offerts doivent être concurrentiels.

Revenus tirés des options : Les contrats d'option menés à terme peuvent sembler extrêmement lucratifs. Cependant, si les résultats d'exploration pour la première année sont décevants, la propriété peut être retournée après le versement d'un seul paiement. Ces mêmes piètres résultats peuvent se traduire par la baisse de la valeur des paiements de participation reçus par la Compagnie. Si la principale cible d'une propriété est forcée avec des résultats négatifs, la propriété peut cesser d'avoir un potentiel d'exploration et ainsi perdre la capacité de générer des revenus provenant d'une option.

Succès des partenaires : Les résultats des efforts des coparticipants et des partenaires qui détiennent des options ou versent des redevances à la Compagnie ont une forte incidence sur la rentabilité de la Compagnie. La Compagnie bénéficiera de ses partenaires s'ils atteignent leurs objectifs en temps opportun et de manière économique, mais sera désavantagée si ceux-ci essuient un échec financier, technique ou autre.

Législation gouvernementale et imposition : Le financement par actions accréditives et les crédits d'impôt provinciaux offerts pour l'exploration au Québec peuvent être des sources importantes de capital de risque pour financer des programmes d'exploration. Tout changement notable dans ces programmes pourrait nuire aux activités de la Compagnie.

Le 12 mai 2011, le gouvernement du Québec a présenté le projet de loi 14 portant sur la modification de la *Loi sur les mines*. Globex détient bon nombre de propriétés en vertu de ce texte de loi. Les amendements avaient été proposés la première fois en décembre 2009 (projet de loi 79), et ont, par la suite, fait l'objet d'une consultation publique à l'automne 2010. Cependant, le projet de loi 79 n'avait pas encore été adopté lors de la clôture de la session à l'assemblée nationale cette année. Le projet de loi 14 propose d'apporter plusieurs amendements importants à la *Loi sur les mines* :

- Droit d'accès (*Les détenteurs de droits de surface et les municipalités auront désormais la maîtrise absolue des droits aux métaux et pourront interdire l'accès et toute exploitation sans aucune indemnisation des détenteurs de droits aux minéraux.*)
- Propriété des substances minérales de surface (Les substances minérales de surface sur les terres concédées par l'État à des fins autres que minières appartiendront au propriétaire du sol.)
- Crédit pour activités d'exploration sur les concessions minières (Il sera toujours possible d'effectuer un paiement au lieu de faire de l'exploration minière sur une concession minière. Cependant, le paiement doublera le coût du travail nécessaire).

- Territoires compris à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation et territoires réservés à des fins de récréation (À compter du 12 mai, ces territoires seront soustraits au jalonnement, à la désignation sur carte et à la recherche minière. Pour pouvoir effectuer des travaux sur ces terrains, le titulaire d'un claim devra obtenir le consentement de l'administration locale, ainsi que des agences gouvernementales provinciales chargées de réguler ces activités.)
- Réaménagement et restauration (Les baux miniers ne seront accordés par le ministre que si un plan de réaménagement et de restauration a été approuvé. Les modifications proposées comprennent des garanties pour couvrir 100 % des coûts anticipés pour le réaménagement et la restauration d'un site.)
- Échantillonnage en vrac (L'échantillonnage de plus de 50 tonnes métriques par le titulaire d'un claim sera toujours permis, avec l'autorisation du ministre, pour déterminer les caractéristiques du minerai.)
- Planification des travaux à réaliser (Un avis de jalonnement et de désignation sur carte d'un claim devra être accompagné d'une planification des travaux à réaliser au cours de l'année à venir).

Globex a effectué une analyse préliminaire des modifications proposées. La direction est d'avis qu'un certain nombre de mesures adoptées par le gouvernement québécois aura des répercussions directes sur certains actifs de Globex au Québec. Plus particulièrement, le projet de loi 14, la nouvelle loi proposée sur les mines, comporte des articles qui nuiront à l'industrie de l'exploration minière et induiront des frais administratifs supplémentaires. Tout d'abord, les entreprises n'auront plus le droit d'entrer sur des terrains dont les droits de surface appartiennent à des particuliers. Auparavant, les droits aux minéraux, qui étaient des droits immobiliers, nous plaçaient sur un pied d'égalité avec les détenteurs de droits de surface, ce qui signifie qu'il était toujours possible de trouver un terrain d'entente. Mais ce ne sera plus le cas. On risque désormais de se voir refuser l'accès au terrain ou d'avoir à attendre. En dépit de notre incapacité d'exercer nos droits aux minéraux, le gouvernement du Québec continuera d'exiger des impôts et des évaluations. Même s'il nous sera impossible d'effectuer les évaluations, le gouvernement a décidé de pénaliser l'industrie davantage en doublant le paiement à verser en remplacement des travaux nécessaires pour conserver les claims. Qui plus est, le gouvernement a refusé d'établir un dispositif d'arbitrage qui pourrait atténuer ces problèmes.

Ensuite, le gouvernement avait désigné auparavant des territoires urbains qui nécessitaient une approbation municipale pour entreprendre des travaux d'exploration ou d'exploitation minière. En règle générale, l'industrie considérait cette mesure raisonnable. Malheureusement, le gouvernement, sans aucune consultation, a désigné certains territoires peu peuplés comme étant des zones de « villégiature » plus ou moins catégorisées comme contenant une « population rurale ». Sur ces territoires, toute exploration devra être interrompue et aucune exploration ou exploitation minière ne pourra commencer avant l'approbation préalable des détenteurs de droits de surface, des municipalités et des agences provinciales appropriées. En outre, selon les règles proposées, l'approbation de la municipalité ou celle de l'agence gouvernementale doivent être obtenues avant l'acquisition des droits aux minéraux. Or, cette exigence exposerait l'acquisition des droits aux minéraux sur ces territoires à une politique de clocher et à un manque éventuel d'objectivité et d'équité, tandis que le système précédent était exempt de parti pris et donnait la chance au premier arrivé. La responsabilité reposera désormais sur des parties qui seront réticentes ou incapables sur le plan technique d'exécuter leur nouveau mandat.

Outre les modifications devant être apportées à la loi sur les mines, le Québec a annoncé son « Plan Nord », un ambitieux programme qui prévoit protéger 50 % du large territoire couvert par le plan contre toute activité industrielle. Pour l'heure, la direction ne sait pas quelles seront les conséquences de cette décision sur les entreprises opérant sur ce territoire, ni comment le gouvernement déterminera quelles parties du territoire visé seront soustraites à toute exploitation.

Ces mesures et bien d'autres dans la nouvelle loi et le Plan Nord constituent des risques importants dont les entreprises voulant faire affaire au Québec devront tenir compte. Globex réexamine ses dépenses dans cette province et étudie d'autres pistes d'action éventuelles.

Découverte et mise en valeur de réserves économiques : La possibilité de recouvrer les montants présentés au titre des propriétés minières et des frais reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de la participation de la Compagnie dans les concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire à la mise en valeur des propriétés, et d'une production future rentable ou de la réalisation d'un profit lors de la vente de la propriété.

Parmi les autres risques auxquels la Compagnie est exposée, notons la renégociation des contrats, la délivrance de permis, l'estimation des réserves, les facteurs environnementaux, les gouvernements n'appliquant pas les lois sur l'accès et divers autres risques liés à la réglementation.

Opérations entre apparentés

On trouvera ci-dessous un sommaire de la rémunération totale versée aux administrateurs et aux dirigeants principaux qui ont l'autorité et la responsabilité liées à la planification, la direction et le contrôle des activités de la Compagnie (les dirigeants comprennent le président et chef de la direction, la vice-présidente directrice et secrétaire générale, ainsi que le directeur des finances et trésorier) :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dépense salariale		
Salaires et avantages sociaux	457 253 \$	415 718 \$
Juste valeur de la rémunération à base d'actions	243 288	5 613
	700 541 \$	421 331 \$

Les opérations entre apparentés qui ont été constatées et éliminées dans les présents états financiers consolidés ne sont pas importantes et sont effectuées dans le cours normal des activités. Elles sont évaluées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur d'une opération équivalente conclue dans des conditions normales de concurrence, sans aucune majoration.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction est responsable de l'information communiquée dans le présent document et elle a mis en place des systèmes, des procédures et des contrôles de communication de l'information appropriés afin d'assurer que l'information qui est utilisée à l'interne par la direction et communiquée à l'externe est, à tous égards importants, complète et fiable. Le chef de la direction et le directeur des finances ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, telles qu'elles sont définies dans les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en date du 31 décembre 2011. Se fondant sur cette évaluation, ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2011 étaient adéquats et fonctionnaient efficacement.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Il incombe à la direction de la Compagnie de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière est un processus qui est élaboré de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la communication de l'information financière, conformément aux PCGR.

Le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière comprend des conventions et des procédures qui (i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la Compagnie, (ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et les décaissements de la Compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction

et des administrateurs de la Compagnie et (iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Compagnie est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le CIIF peut ne pas éviter ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans des périodes subséquentes sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures change.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et en date de la fin de cet exercice, le chef de la direction et le chef des finances ont participé à l'évaluation de la conception du CIIF en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control over Financial Reporting – Guidance for Smaller Public Companies issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO). L'efficacité du CIIF a également été évaluée à la fin de l'exercice. Se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF est conçu adéquatement et fonctionne efficacement de manière à assurer qu'aux fins de la communication de l'information financière, les états financiers sont préparés adéquatement, conformément à l'application des IFRS par la Compagnie. Autres que les changements relatifs à la transition aux IFRS, au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2011, aucun changement important n'a été apporté ou risque d'être apporté au CIIF de la Compagnie.

Perspectives

Globex se félicite du progrès réalisé jusqu'à ce jour en ce qui a trait au projet de talc-magnésite de Timmins. La direction est d'avis qu'il est très important à ce stade-ci du projet de publier une évaluation économique préliminaire (EEP), dont une bonne partie sera incluse dans une étude de faisabilité future. Nous sommes aussi réconfortés par les résultats du forage effectué au cours de l'été sur les sites de Pandora-Wood, Beacon, Tonnancour et Woodstock (voir également à la page 7 et 8, et les communiqués de presse connexes).

Globex continue de suivre l'évolution, à l'échelle mondiale, des marchés financiers et des prix des marchandises, étant donné qu'ils se répercutent tous sur ses projets. La direction reconnaît que les marchés financiers d'aujourd'hui sont volatiles, que les investisseurs éprouvent de l'aversion pour le risque et que les indicateurs de tendance laissent entrevoir de sérieuses incertitudes en Europe et en Asie qui pourraient induire un ralentissement de l'économie mondiale, ce qui aurait des répercussions néfastes sur le secteur des ressources au Canada. En conséquence, les petites Compagnies minières à faible capitalisation auront beaucoup de difficultés à mobiliser des fonds suffisants pour mener à bien leurs programmes d'exploration.

Dans l'élaboration de ses plans opérationnels pour 2012, la Compagnie vise d'autres activités pour le projet de talc-magnésite de Timmins, dont des forages intercalaires en vue de l'élaboration d'une étude de pré-faisabilité. Globex concentrera ses efforts sur les projets dont les résultats initiaux ont démontré un potentiel appréciable pour nos propriétés, notamment le lot important d'actifs de Chibougamau et les gisements de manganèse au Nouveau-Brunswick.

Globex se considère bien positionnée, possédant les actifs et les ressources nécessaires à la réalisation de ses objectifs à long terme.

Renseignements complémentaires

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et l'exercice terminé le 31 décembre 2010. On pourra également obtenir de l'information complémentaire sur la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Compagnie affiche en temps utile tous les documents à destination du public, y compris sa notice annuelle et son rapport de gestion, sur son site www.globexmining.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de 2011 ou 2010, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante :

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819.797.5242 Télécopie : 819.797.1470
Courriel : info@globexmining.com

Approbation

Le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé le contenu et l'envoi du présent rapport de gestion.

Le 12 mars 2012

Responsabilité des états financiers

La direction de la Compagnie est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ci-joints des Entreprises minières Globex inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Globex maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer un audit indépendant des états financiers de la Compagnie. Leur rapport décrit la nature de leur vérification et exprime leur opinion sur les états financiers de la Compagnie.

Le conseil d'administration de la Compagnie a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité de vérification qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission de l'auditeur de la Compagnie. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes, des questions de vérification et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité de vérification examine également les états financiers consolidés, le rapport de gestion, le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services de vérification et étudie la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de leur mandat. Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., auditeur indépendant, a librement et pleinement accès au comité de vérification. Le comité de vérification communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

« Jack Stoch »

Jack Stoch
Président et chef de la direction

« James Wilson »

James Wilson
Chef des finances et trésorier

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Entreprises minières Globex inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Entreprises minières Globex inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 et les états consolidés du résultat net et du résultat global, les états consolidés de la variation des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Entreprises minières Globex inc. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

« **Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.** »

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 12 mars 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18190

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

**État consolidé du résultat net (perte nette) et du résultat global
(en dollars canadiens)**

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Activités poursuivies			
Revenus	17	3 753 145 \$	626 644 \$
Dépenses			
Salaires		749 610	609 030
Administration		578 454	454 253
Honoraires et services contractuels		775 593	435 931
Amortissement et dépréciation		48 827	51 700
Rémunération et paiements à base d'actions		355 694	350 539
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées	12, 13	375 492	1 379 878
Perte (gain) de change		(8 851)	6 583
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		-	1 327
		2 874 819	3 289 241
Résultat (perte) opérationnel		878 326	(2 662 597)
Autres revenus (dépenses)			
Gain sur disposition de placements		140 610	51 096
Revenus d'intérêts		25 928	37 341
Augmentation (diminution) de la juste valeur des actifs financiers		(420 425)	194 313
Autres		96 050	65 518
		(157 837)	348 268
Résultat net (perte nette) avant impôts		720 489	(2 314 329)
Impôts sur le revenu et impôts miniers	16	361 721	(280 756)
Résultat net (perte nette) et résultat global de l'exercice		358 768 \$	(2 033 573) \$
Résultat net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de la Compagnie		358 768	(2 033 573)
		358 768	(2 033 573)
Résultat global total attribuable aux :			
Actionnaires de la Compagnie		358 768	(2 033 573)
		358 768	(2 033 573)
Résultat net (perte nette) par action			
De base	18	0,02 \$	(0,10) \$
Dilué	18	0,02 \$	(0,10) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		21 984 808	19 884 408
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		22 726 241	21 018 008

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.
Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Activités opérationnelles			
Résultat net (perte nette) et résultat global de l'exercice		358 768 \$	(2 033 573) \$
Ajustements pour :			
Disposition de propriétés minières en contrepartie d'actions		(1 781 000)	(491 500)
Diminution (augmentation) de la juste valeur des actifs financiers		420 425	(194 313)
Amortissement et dépréciation		48 827	51 700
Variation du taux de change des bons de réhabilitation		(2 690)	6 330
Gain sur disposition de placements		(140 610)	(51 096)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		-	1 327
Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées		375 492	1 379 878
Amortissement de la prime sur obligations		597	4 611
Impôts exigibles (recouvrement)	16	(17 505)	80 897
Impôts et Impôts miniers différés	16	379 226	(361 653)
Impôts sur le revenu et impôts miniers payés		(58 115)	-
Rémunération et paiements à base d'actions		355 694	350 539
		(419 659)	776 720
Variations des éléments hors-caisse du fonds de roulement	21	120 968	172 283
		60 077	(1 084 570)
Activités de financement			
Émission d'actions		2 106 180	4 135 811
Frais d'émission d'actions		(30 703)	(104 206)
		2 075 477	4 031 605
Activités d'investissement			
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		-	443
Acquisition d'immobilisations corporelles		(97 581)	(13 879)
Dépenses d'exploration reportées		(4 004 265)	(2 461 581)
Acquisitions de propriétés minières		(228 447)	(65 534)
Produit d'options sur propriétés minières		689 484	769 597
Produit de la vente de placements		2 175 034	850 685
Acquisition de placements		(6 441)	(52 114)
Variation des liquidités réservées		1 058 700	(1 621 789)
		(413 516)	(2 594 172)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 722 038	352 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		352 863	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		2 074 901 \$	352 863 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

État consolidé de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Actif				
Courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	2 074 901 \$	352 863 \$	- \$
Placements	7	2 202 066	2 870 071	2 936 343
Débiteurs	8	486 805	373 904	215 621
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables	16	81 794	242 690	230 888
Frais payés d'avance et dépôts		130 258	75 140	34 031
		4 975 824	3 914 668	3 416 883
Liquidités réservées	9	910 972	1 969 672	347 883
Bons de réhabilitation	10	121 680	118 990	125 320
Immobilisations corporelles	11	525 668	476 914	516 505
Propriétés minières	12	3 049 515	2 907 036	2 870 356
Dépenses d'exploration reportées	13	11 907 484	8 382 227	8 100 884
		21 491 143 \$	17 769 507 \$	15 377 831 \$
Passif				
Courants				
Créditeurs et charges à payer	14	698 700 \$	594 265 \$	270 238 \$
Passifs d'impôts exigibles	16	312 148	387 768	307 038
		1 010 848	982 033	577 276
Autres passifs	15	234 693	468 934	40 045
Passifs d'impôts différés	16	3 519 727	2 500 108	2 678 431
Capitaux propres				
Capital émis	19	50 288 153	48 019 236	44 580 729
Déficit		(37 177 492)	(37 536 260)	(35 502 687)
Réserves - règlement en instruments de capitaux propres		3 615 214	3 335 456	3 004 037
		16 725 875	13 818 432	12 082 079
		21 491 143 \$	17 769 507 \$	15 377 831 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

"Jack Stoch"

Jack Stoch, administrateur

"Dianne Stoch"

Dianne Stoch, administratrice

ENTREPRISES MINIÈRES GLOBEX INC.

État consolidé de la variation des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	48 019 236 \$	44 580 729 \$
Émises suite à l'exercice d'options	352 116	48 790
Juste valeur des actions émises par placements privés	1 439 245	3 465 892
Actions émises relativement à l'acquisition d'une propriété	500 000	-
Frais d'émission d'actions, net des impôts de 8 259 \$ (2010, 28 031 \$)	(22 444)	(76 175)
Solde à la fin de l'exercice	50 288 153	48 019 236
Réserves - règlement en instruments de capitaux propres		
Solde au début de l'exercice	3 335 456	3 004 037
Coûts de la rémunération à base d'actions	355 694	59 220
Coûts des paiements à base d'actions	-	291 319
Juste valeur des options d'achats d'actions exercées	(75 936)	(19 120)
Solde à la fin de l'exercice	3 615 214	3 335 456
Déficit		
Solde au début de l'exercice	(37 536 260)	(35 502 687)
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	358 768	(2 033 573)
Solde à la fin de l'exercice	(37 177 492)	(37 536 260)
Total des capitaux propres	16 725 875 \$	13 818 432 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010

(en dollars canadiens)

1. Description générale de l'entreprise

Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») est une entreprise canadienne axée sur l'exploration, les redevances et la mise en valeur qui possède un portefeuille de plus de 100 biens miniers en Amérique du Nord. Ces biens sont à l'étape initiale ou intermédiaire de leur exploration et de leur mise en valeur, et contiennent des métaux de base (cuivre, nickel, zinc, plomb), des métaux précieux (or, argent, platine, palladium), des métaux de spécialité (manganèse, fer, uranium, lithium et terres rares) et des minéraux industriels (mica, ainsi que du talc et de la magnésie). La Compagnie tire actuellement des redevances et des revenus provenant d'options sur des biens contenant de l'or, de l'argent et du zinc.

Globex est incorporée dans la province de Québec et son siège social est situé au 86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 2J1, Canada.

Les actions de Globex sont inscrites à la Bourse de Toronto et se négocient sous le symbole GMX. Elles sont aussi cotées en Europe aux bourses de Francfort, Munich, Stuttgart, Xetra et Berlin sous le symbole G1M et sous GLBXF à la bourse OTCQX International aux États-Unis.

La Compagnie cherche à accroître la valeur pour ses actionnaires par l'acquisition et la mise en valeur de propriétés dans le but de leur mise en production commerciale éventuelle, en concluant des conventions d'option ou des coparticipations, ou en vendant les propriétés.

2. Mode de présentation

Jusqu'au 31 décembre 2010, la Compagnie préparait ses états financiers conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada (" PCGR "). En 2010, le Conseil canadien des normes comptables (CCNC) a remanié son Manuel pour y inclure les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il requiert que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Ces états financiers consolidés représentent les premiers états financiers annuels de la Compagnie et de ses filiales préparés conformément aux IFRS. La Compagnie a adopté les IFRS en conformité avec IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière (IFRS 1). La date où les IFRS ont été appliquées initialement est le 1er janvier 2010. Selon les IFRS, la Compagnie a :

- produit de l'information financière comparative;
- appliqué les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées;
- appliqué rétroactivement toutes les normes IFRS requises au 31 décembre 2011; et
- appliqué certaines exemptions optionnelles ou exceptions obligatoires applicables pour les premiers adoptants des IFRS.

Auparavant, les états financiers consolidés de la Compagnie étaient préparés en conformité avec les Principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Les PCGR du Canada diffèrent sur certains aspects par rapport aux exigences des IFRS. Conséquemment, lors de la préparation de ses états financiers, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation, de mesure et de consolidation, précédemment utilisées sous les PCGR du Canada, pour se conformer aux IFRS. La note 24 contient les conciliations et les descriptions des effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat net et le résultat global ainsi qu'une conciliation détaillée de l'état de la situation financière au 1er janvier 2010 ainsi qu'au 31 décembre 2010. Une conciliation détaillée de l'état du résultat net et du résultat global au 31 décembre 2010 est aussi présentée.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et en appliquant le principe du coût historique, tel que modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur dans l'état du résultat net.

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Compagnie. Les endroits impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les endroits dans lesquels des hypothèses et estimations ont un impact important sur les états financiers, sont présentés à la note 5.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses reportées connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation de l'intérêt par la Compagnie dans ces claims miniers, de la capacité de la Compagnie à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, de la rentabilité de la production future ou du produit de la cession de tels biens.

Les présents états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, selon laquelle la Compagnie poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Cette hypothèse est fondée sur l'actif net à court terme de la Compagnie et les plans d'exploitation courants de la direction. Le 12 mars 2012, le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé ces états financiers consolidés annuels pour les exercices se terminant le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010.

Exemptions pour les premiers adoptants

IFRS 1, qui régit la première adoption des normes IFRS, requiert généralement que les méthodes comptables soient appliquées rétrospectivement pour déterminer l'état de la situation financière à la date de transition, du 1er janvier 2010, et permet certaines exemptions pour la transition aux IFRS. Les choix que la Compagnie considère sont :

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, requiert l'application de provisions aux instruments de capitaux propres attribués le ou avant le 7 novembre 2002. Un premier adoptant est également encouragé, sans y être tenu, d'appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres qui ont été octroyés après le 7 novembre 2002 et pouvant être levés à la date de transition. La Compagnie a choisi de ne pas se prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1;

- IFRS 1 offre l'option d'évaluer à la juste valeur un élément des immobilisations corporelles, tel que décrit dans l'IAS 16, Immobilisations corporelles, à la date de transition des IFRS, et d'utiliser cette juste valeur comme étant le coût présumé à cette date. La Compagnie n'a pas choisi d'adopter cette option, car elle estime que la méthode du coût actuellement utilisée fournit des informations plus fiables et plus pertinentes.

Changement d'estimations comptables

Lors de l'analyse d'IAS 16, Immobilisations corporelles, la direction a conclu que la durée d'utilité et le rythme attendu de consommation des actifs amortissables devraient être révisés. Le changement d'estimation de la direction a été traité prospectivement à compter du 1er janvier 2011 et a entraîné une augmentation non significative de l'amortissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, et ce, en raison de l'âge des actifs.

3. Normes internationales d'information financière révisées

Nouvelles normes et normes révisées non adoptées :

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers consolidés.

- Amendements à IAS 1, Présentation des états financiers, introduisent des modifications à la présentation d'items inclus dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments peuvent dorénavant être reclassés dans le résultat net et sont présentés séparément des éléments qui n'auraient jamais été reclassés;
- Amendements à IAS 19, Avantages du personnel, traitent de la comptabilisation des gains et pertes actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'évaluation et la comptabilisation du rendement attendu des actifs du régime;
- IFRS 9, Instruments financiers, simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015 avec adoption anticipée permise;
- IFRS 10, États financiers consolidés, met en place des normes et des principes existants et établit le concept du contrôle comme étant le facteur déterminant pour évaluer si une société devrait être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère;
- IFRS 11, Partenariats, établit les principes d'informations financières pour les entités qui détiennent des intérêts dans des entreprises contrôlées conjointement;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, décrit les exigences de présentation pour les participations détenues dans d'autres entités, y compris des partenariats, entreprises associées, entités structurées et autres entités hors bilan;

- IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, définit la juste valeur prescrit les exigences d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et fournit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS.

Toutes ces normes sont applicables à Globex, à l'exception des amendements à IAS 19, étant donné que la Compagnie n'a pas de régime de retraite. Aucune de ces normes n'est censée avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés de la Compagnie. Toutes ces normes seront en vigueur le 1er janvier 2013, à l'exception d'IAS 1 dont la date effective est le 1er juillet 2012 et IFRS 9 dont la date effective est le 1er janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. La Compagnie n'a pas adopté ces normes par anticipation.

4. Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans la préparation des états financiers consolidés sont présentées ci-après. Ces méthodes comptables ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

État de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes IFRS.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de Globex regroupent les comptes de la Compagnie ainsi que ceux de ses filiales, Globex Nevada Inc., Corporation de magnésium mondiale, Solutions réfractaires Eco inc. et Mines indépendantes Chibougamau inc. De plus, la Compagnie a une coparticipation avec Duparquet Assets Ltd. qui a été consolidée en utilisant la consolidation proportionnelle. Toutes les transactions importantes intercompagnies ainsi que les soldes ont été éliminés par consolidation. Le tableau suivant illustre la participation de Globex dans chaque entité :

Entité	Relation	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Globex Nevada Inc.	Filiale	100 %	100 %	100 %
Duparquet Assets Ltd.	Coentreprise	50 %	50 %	-
Corporation de magnésium mondiale	Filiale	90 %	90 %	75 %
Solutions réfractaires Eco inc.	Filiale	75 %	75 %	-
Mines indépendantes Chibougamau inc.	Filiale	100 %	100 %	-

Le contrôle existe lorsque la Compagnie a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date de cessation du contrôle. Toutes les transactions intercompagnies, les soldes, les revenus et les dépenses sont intégralement éliminés lors de la consolidation.

La participation sans contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est identifiée séparément du déficit de la Compagnie. La participation sans contrôle est composée de la participation sans contrôle à la date du regroupement d'entreprise plus la portion de la participation sans contrôle dans le déficit, depuis la date du regroupement d'entreprise. Les pertes applicables à la participation sans contrôle, qui sont supérieures à la participation dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées à la participation dans la Compagnie, sauf dans la mesure où la participation sans contrôle a une obligation irrévocable et est capable de faire une mise de fonds supplémentaire pour couvrir les pertes.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Conversion de devises

La monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des opérations de la Compagnie est le dollar canadien (Cdn), puisqu'il est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Compagnie exerce ses activités. Les transactions conclues en devises étrangères sont initialement enregistrées en monnaie fonctionnelle de la Compagnie au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change fonctionnel en vigueur à la fin de chaque période considérée. Les éléments non monétaires évalués initialement en monnaie étrangère, sont convertis au cours de change à la date de la transaction initiale. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Tous les gains et pertes de change résultant de ces transactions sont comptabilisés au résultat net.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs provenant d'opérations étrangères sont exprimés en dollars canadiens en utilisant les taux de change prévalant à la fin de la période considérée. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultantes, le cas échéant, sont constatées dans les autres éléments du résultat global.

Participation dans une coentreprise

Une coentreprise peut prendre la forme d'une entité contrôlée conjointement, d'activités contrôlées conjointement ou d'actifs contrôlés conjointement. Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Compagnie et d'autres parties conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint (c'est-à-dire lorsque les décisions concernant les politiques financières stratégiques et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Lorsque la Compagnie mène ses activités en vertu d'accords de coentreprise, sa part des actifs contrôlés conjointement et tout passif encouru conjointement avec d'autres coentrepreneurs sont comptabilisés dans les états financiers et classés selon leur nature. Les passifs et charges engagés directement dans le cadre des actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Les accords de coentreprise qui impliquent la création d'une entité séparée, dans laquelle chaque entreprise a un intérêt, sont désignés comme des entités contrôlées conjointement. La Compagnie comptabilise sa participation dans une entité contrôlée conjointement en utilisant la consolidation proportionnelle.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

Crédits d'impôt et impôts miniers remboursables

La Compagnie a droit à un crédit d'impôt remboursable de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. En plus, la Compagnie a droit à un remboursement sur les impôts miniers, au moins de 15 % sur 50 % des dépenses d'exploration admissibles et des pertes d'exploitation de l'exercice, déduction faite du crédit d'impôt remboursable.

Le crédit ou le remboursement est comptabilisé en fonction des meilleures estimations de la direction, une fois que les informations nécessaires sont disponibles et que la direction estime que les montants sont recouvrables.

Liquidités réservées

Les liquidités réservées comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire ayant une échéance à l'origine de moins de trois mois. Ces liquidités sont réservées et désignées pour payer les dépenses prescrites relatives aux ressources.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN), placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. La classification dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et elle est déterminée au moment de la comptabilisation initiale. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transition. Les achats ou les ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison d'actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la JVBRN lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la JVBRN.

Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Compagnie et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Un actif financier autre qu'un actif détenu à des fins de transaction peut être désigné comme étant à la JVBRN au moment de la comptabilisation initiale :

- si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui autrement surviendrait;
- si l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux qui est géré et dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques ou d'investissement documentée de la Compagnie et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base;
- s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et si IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, permet que l'intégralité du contrat composé (actif ou passif) soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Compagnie a désigné ses placements à la JVBRN.

Les actifs financiers inscrits à la JVBRN sont évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés au résultat net. La juste valeur est déterminée de la manière décrite à la note 22.

Le revenu d'intérêt relatif aux instruments de dettes à la JVBRN est inclus dans le résultat net décrit ci-dessus. Les revenus de dividendes sur les investissements en instruments de capitaux propres à la JVBRN sont reconnus au résultat net lorsque le droit de la Compagnie de recevoir des dividendes est établi.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Compagnie a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme a) des prêts et des créances, b) des placements détenus jusqu'à leur échéance, ou c) des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les billets remboursables cotés détenus par la Compagnie et négociés sur un marché actif sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La méthode de détermination de la juste valeur est décrite à la note 22. Les variations de la valeur comptable des actifs financiers monétaires disponibles à la vente découlant des variations des taux de change, les produits d'intérêts calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sur les placements en capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net. Les autres variations de la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans la réserve au titre de la réévaluation de placements. Si le placement est cédé ou s'il est déterminé comme étant déprécié, le profit ou la perte cumulé précédemment et comptabilisé dans la réserve au titre de la réévaluation de placements est reclassé en résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances (y compris les débiteurs et crédits d'impôts et impôts miniers remboursables) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts n'aurait pas d'incidence importante.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif/passif financier et d'affectation des produits/charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements/décaissements de trésoreries futures sur la durée de vie prévue de l'actif/passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte.

Dépréciation des actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la JVBRN, y compris les prêts et créances, sont évalués avec des indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période. Les actifs financiers doivent être dépréciés lorsqu'il y a des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Si la dépréciation diminue, alors la dépréciation est renversée dans le résultat net jusqu'à ce que la valeur comptable du placement soit renversée mais n'excède pas le coût amorti si ce dernier n'avait pas fait l'objet d'une dépréciation.

Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou lorsque les actifs financiers sont transférés et que la Compagnie a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers.

Classification des actifs financiers

Le tableau ci-dessous illustre la classification et l'évaluation des actifs financiers selon IAS 39, à la date d'application initiale, soit le 1er janvier 2010 :

Actifs financiers	Catégorie d'évaluation selon IAS 39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Liquidités réservées	Détenus à des fins de transaction
Placements dans des capitaux propres	Actifs financiers à la JVBRN
Titres de créances	Actifs financiers à la JVBRN
Débiteurs	Prêts et créances
Crédit d'impôts et impôts miniers remboursables	Prêts et créances
Bons de réhabilitation	Disponibles à la vente

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminution faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation.

Lorsqu'un élément des immobilisations corporelles comprend des composantes majeures avec différentes durées de vie utile, les composantes sont comptabilisées comme des éléments distincts des immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour remplacer une composante d'un élément d'immobilisations corporelles qui sont comptabilisées séparément, y compris l'inspection majeure et les dépenses de révision, sont capitalisées. Les frais directement attribuables engagés pour des projets d'immobilisations majeurs et la préparation du site sont capitalisés jusqu'à ce que l'actif soit amené à un état de fonctionnement pour l'usage prévu. Ces coûts comprennent les coûts de démantèlement et de restauration de site dans la mesure où ils sont reconnus comme une provision.

La direction révisé les durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles de la Compagnie à la fin de chaque exercice et lors d'événements et de circonstances indiquant que cette révision devrait être faite. Les modifications de durées de vie utile estimatives, les valeurs résiduelles ou les méthodes d'amortissement résultant de cette révision sont comptabilisées prospectivement.

Propriétés minières

Tous les coûts directs liés à l'acquisition de propriétés minières sont capitalisés par propriété à leurs coûts, à la date d'acquisition.

Dépenses d'exploration et d'évaluation reportées

Tous les coûts engagés avant l'obtention des droits juridiques d'entreprendre des activités d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont encourus. Les coûts d'exploration et d'évaluation découlant de l'acquisition du droit d'exploration sont capitalisés projet par projet, jusqu'à la détermination de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du projet. Les coûts encourus comprennent les coûts techniques appropriés et les frais d'exploration reportés et sont comptabilisés au coût historique diminué des pertes de valeur comptabilisées. La Compagnie classe les actifs d'exploration et d'évaluation en immobilisations corporelles ou incorporelles selon la nature des actifs acquis.

Les frais généraux d'exploration qui ne sont pas liés à des propriétés spécifiques et les frais généraux administratifs d'exploration sont imputés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Si un projet d'exploration est réussi, alors les dépenses connexes sont transférées en actifs miniers et amorties sur la durée de vie estimée des réserves de minerai sur une base d'unité de production.

La recouvrabilité des coûts d'exploration et d'évaluation reportés dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement exploitables, de la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement des réserves de minerai et de la rentabilité future de la production ou du produit de la cession de celles-ci.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs connexes. Les catégories importantes et leurs vies utiles estimatives sont les suivantes :

Bâtiments	20 ans
Équipement minier	5 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Systèmes informatiques	3 ans

Dépréciation des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur, diminué des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Des tests de dépréciation des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, mais généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Compagnie a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Compagnie a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tout ou partie des avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision est censé être recouvré auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

Constatation des produits

Les revenus comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de marchandises ou découlant de l'utilisation, par des tiers, d'actifs de la Compagnie produisant un revenu d'options, de redevances, d'intérêts et de dividendes. La Compagnie constate ses produits lorsque le montant des recettes peut être mesuré de manière fiable, qu'il est probable qu'elle en retire des avantages économiques futurs et lorsque les critères spécifiques ont été respectés pour chaque activité de l'entreprise, tel que décrit ci-dessous.

(a) Vente de propriétés minières

Les produits de la vente de propriétés minières sont comptabilisés initialement à titre de crédit contre le coût de la propriété et des dépenses d'exploration reportés, jusqu'à ce qu'ils soient complètement recouverts. Tout montant supplémentaire est comptabilisé comme autre revenu.

(b) Revenus d'options

Les revenus d'options sont comptabilisés sur une base d'exercice en conformité avec la substance des accords pertinents. Les actions reçues en vertu des conventions d'options sont évaluées à la juste valeur déterminée au cours du marché si les actions sont cotées sur un marché actif. Si le marché des actions n'est pas actif, la juste valeur est établie en utilisant une technique de valorisation.

(c) Revenus de redevances

Les redevances sont comptabilisées sur une base d'exercice en conformité avec le contenu des accords pertinents.

(d) Revenus d'intérêts et de dividendes

Les revenus d'intérêts provenant d'actifs financiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que la Compagnie en retire des avantages économiques et que le montant du revenu peut être mesuré de manière fiable. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, en référence au taux d'intérêt effectif applicable.

Le revenu de dividendes provenant de placements est comptabilisé lorsque le droit de l'actionnaire à recevoir le paiement a été établi (à condition qu'il soit probable que la Compagnie en retire des avantages économiques et que le montant du revenu puisse être mesuré de manière fiable).

Rémunération et paiements à base d'actions

Paiements à base d'actions à des non-salariés

Les paiements à base d'actions accordés aux non-salariés sont évalués à la juste valeur des biens ou services reçus. Dans le cas où la Compagnie ne peut estimer raisonnablement la juste valeur des biens ou services reçus, la transaction est comptabilisée à la valeur estimée de l'instrument de capitaux propres sous-jacent, mesurée à la date à laquelle la Compagnie obtient les biens ou celle à laquelle l'autre partie fournit le service.

Rémunération à base d'actions

La Compagnie octroie des options d'achat d'actions sur ses actions ordinaires à des administrateurs, des dirigeants et des employés. Le conseil d'administration octroie ces options pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, avec des périodes d'acquisition des droits qui sont déterminées, à leur discrétion, au cours de clôture du TSX le jour précédant l'octroi des options.

La juste valeur des options est mesurée à la date d'attribution, en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes et est constatée sur la période d'acquisition des droits sur lesquels les options sont acquises. La juste valeur est comptabilisée en dépense avec une augmentation correspondante des capitaux propres. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'options devant être acquis.

Lorsque les conditions d'une option d'achat d'actions sont modifiées, la Compagnie doit comptabiliser, au minimum, la dépense comme s'il n'y avait pas eu cette modification. Une dépense supplémentaire est reconnue pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de la rémunération à base d'actions, ou qui est autrement bénéfique pour l'employé, tel que mesuré à la date de modification au cours de la période d'acquisition restante.

Lorsque les options sont levées, la juste valeur applicable imputée aux capitaux propres est transférée au capital émis.

Lorsque des options d'achat d'actions sont reprises ou expirent, le montant afférent est transféré au déficit.

Impôts exigibles et différés

Les impôts, incluant les impôts sur le revenu et impôts miniers, sont comptabilisés dans l'état du résultat net ou directement dans les capitaux propres, sauf s'ils sont relatifs aux éléments comptabilisés dans le résultat global. Dans ce cas, les impôts sont comptabilisés dans le résultat global ou dans les capitaux propres. Les impôts sur le revenu sont comptabilisés en utilisant le taux d'impôt qui serait applicable au revenu annuel imposable.

La dépense d'impôts exigibles sur le revenu est basée sur le revenu imposable de la période. Ce dernier diffère du résultat net de l'état consolidé du résultat global puisqu'il exclut certains éléments des revenus ou dépenses qui sont imposables ou déductibles dans des périodes différentes et certains autres éléments qui sont non imposables ou non déductibles.

Les impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode de l'actif et du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un revenu imposable pourra permettre d'utiliser les écarts temporaires. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Compagnie réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Elle comptabilise un actif d'impôts différés qui ne l'avait pas été jusqu'à présent dans la mesure où il est devenu probable qu'un revenu imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Compagnie réduit la valeur comptable d'un actif d'impôts différés dans la mesure où il n'est plus probable qu'un revenu imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser en tout ou en partie cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque ces derniers concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même entité imposable fiscale et que la Compagnie a l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net.

Actions accréditives

La Compagnie lève des fonds au moyen d'émissions « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Compagnie a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Compagnie a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de la déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. Lorsque la Compagnie s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Résultat (perte) par actions

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes options d'achat d'actions potentiellement dilutives.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les options d'achat d'actions potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

Capital-actions

Les actions ordinaires de la Compagnie sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont présentés dans les capitaux propres, nette d'impôt, comme une déduction du produit d'émission.

5. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction, lors de l'application des méthodes comptables de la Compagnie, sont présentés dans les conventions comptables et/ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Dévaluation des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Compagnie juge s'il y a eu une dévaluation de ses dépenses d'exploration et de développement reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

(b) Estimation des coûts de la rémunération et paiements à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération et paiement à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Compagnie a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Compagnie utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération et paiements à base d'actions.

(c) Estimation de la valeur marchande des placements

Globex a conclu des ententes d'options pour ses propriétés. En vertu de ces ententes, la Compagnie reçoit généralement une série de paiements en espèces sur une période de temps et elle reçoit fréquemment des actions de la Compagnie ayant conclu l'entente d'option. Au moment de la réception des actions, Globex tente de déterminer la juste valeur sur la base des prix publiés sur un marché actif. Toutefois, dans certains cas, les actions ne peuvent être négociées sur un marché actif lors de leur réception et Globex doit alors utiliser une technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur. Dans certains cas, compte tenu de la nature stratégique de la transaction ou du volume de transactions sur le marché, le prix indiqué peut ne pas être représentatif du prix que ces actions pourraient être vendues à un tiers non lié. Ces questions d'évaluation pourraient également avoir une incidence sur la mesure de la juste valeur des actifs financiers à chaque fin de période.

(d) Durée de vie utile des immobilisations corporelles

La Compagnie revoit la durée de vie utile des immobilisations corporelles à la fin de chaque exercice. Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que la durée de vie utile de l'équipement était appropriée.

(e) Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables

Les estimations sont fondées sur une interprétation de la législation pratiquement en vigueur et sur l'application de l'interprétation de la direction quant au traitement des divers éléments qui pourraient avoir un impact sur l'évaluation.

(f) Soldes d'impôt différé

La Compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le revenu et impôts miniers différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures. Dans la préparation de ces estimations, la direction se doit d'interpréter les lois pratiquement en vigueur, les conditions économiques et commerciales ainsi que la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures.

Ces estimations et hypothèses sur la valeur sont basées sur l'information actuelle, sur le cours des actions prévu par la direction ainsi que sur les hypothèses quant aux conditions d'affaires futures. Si ces hypothèses et estimations devaient être modifiées, les montants inscrits pourraient changer de façon importante.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Soldes bancaires	974 902 \$	352 863 \$	- \$
Dépôts à court terme	1 099 999	-	-
	2 074 901 \$	352 863 \$	- \$

7. Placements

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Titres de créances	- \$	957 288 \$	896 446 \$
Participation dans des fonds du marché monétaire (créance)	-	966 084	1 663 970
Autres placements en actions ^{(i), (ii), (iii)}	2 202 066	946 699	375 927
	2 202 066 \$	2 870 071 \$	2 936 343 \$

(i) Au 31 décembre 2011, les placements en actions comprennent 13,5 million d'actions de Mag Copper Inc., évalués à 1 687 500 \$; 2,7 million d'actions de Laurion Mineral Exploration Inc., évaluées à 148 500 \$; 7 000 actions privilégiées de TD, évaluées à 192 350 \$; et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'option totalisant 173 716 \$.

(ii) Au 31 décembre 2010, les placements en actions comprennent 1 million d'actions de Xmet Inc., évaluées à 260 000 \$; 7 000 actions privilégiées de TD, évaluées à 194 300 \$; 1,7 millions d'actions de Laurion Mineral Exploration Inc., évaluées à 170 000 \$; 400 000 actions de Glenn Eagle Resources Inc., évaluées à 102 000 \$; 200 000 actions de Savant Exploration Ltd., évaluées à 58 000 \$ et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'options totalisant 162 399 \$.

(iii) Au 1 janvier 2010, les placements en actions comprennent 278 500 actions de VG Gold Corp., évaluées à 101 653 \$; 7 000 actions privilégiées de TD, évaluées à 197 450 \$ et d'autres placements en actions reçus en vertu des contrats d'option totalisant 76 824 \$.

8. Débiteurs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Comptes clients	366 539 \$	276 499 \$	165 210 \$
Taxes gouvernementales à recevoir	120 266	97 405	50 411
	486 805 \$	373 904 \$	215 621 \$

9. Liquidités réservées

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Soldes bancaires	910 972 \$	1 969 672 \$	300 622 \$
Dépôts à court terme	-	-	47 261
	910 972 \$	1 969 672 \$	347 883 \$

La Compagnie obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds ne peuvent être utilisés pour l'exploitation courante de l'entreprise et conséquemment, ils doivent être présentés en tant que liquidités réservées. Si la Compagnie n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Compagnie n'ait pas engagé les frais d'exploration requis.

10. Bons de réhabilitation

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Bon de la Nouvelle-Écosse - ministère des Ressources naturelles	57 974 \$	57 974 \$	57 974 \$
Remboursement selon une entente d'option	(50 000)	(50 000)	(50 000)
Bon de la Nouvelle-Écosse net	7 974	7 974	7 974
Bon de l'État de Washington - Département des Ressources naturelles	113 706	111 016	117 346
	121 680 \$	118 990 \$	125 320 \$

Des bons de réhabilitation environnementale ont été déposés en garantie par la Compagnie, tel que requis par les lois et règlements dans les diverses juridictions, pour assurer la couverture d'éventuels frais de restauration de propriétés minières, dans l'éventualité d'une fermeture de mine ou d'un abandon de propriété. Les bons de réhabilitation environnementale sont comptabilisés au coût amorti et représentent leur droit de remboursement estimé par la direction. Les changements dans la valeur comptable de ces droits sont comptabilisés au résultat net dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

11. Immobilisations corporelles

	Terrain et bâtiments	Équipement minier	Matériel de bureau	Matériel roulant	Systèmes informatiques	Total
Coût						
1er janvier 2010	415 112 \$	36 889 \$	140 857 \$	23 462 \$	188 472 \$	804 792 \$
Acquisitions	-	-	4 562	-	9 317	13 879
Dispositions	-	(3 499)	-	-	-	(3 499)
31 décembre 2010	415 112	33 390	145 419	23 462	197 789	815 172
Acquisitions	-	47 920	855	32 715	16 091	97 581
Dispositions	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2011	415 112	81 310	146 274	56 177	213 880	912 753
Amortissement accumulé						
1er janvier 2010	(23 819) \$	(28 997) \$	(69 395) \$	(16 512) \$	(149 564) \$	(288 287) \$
Amortissement	(10 982)	(2 368)	(14 750)	(2 085)	(21 515)	(51 700)
Dispositions	-	1 729	-	-	-	1 729
31 décembre 2010	(34 801)	(29 636)	(84 145)	(18 597)	(171 079)	(338 258)
Amortissement	(13 179)	(5 544)	(12 269)	(3 154)	(14 681)	(48 827)
Dispositions	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2011	(47 980)	(35 180)	(96 414)	(21 751)	(185 760)	(387 085)
Valeur comptable						
1er janvier 2010	391 293	7 892	71 462	6 950	38 908	516 505
31 décembre 2010	380 311	3 754	61 274	4 865	26 710	476 914
31 décembre 2011	367 132 \$	46 130 \$	49 860 \$	34 426 \$	28 120 \$	525 668 \$

12. Propriétés minières

	Nouvelle- Écosse	Ontario	Québec	Autres	Total
1er janvier 2010	24 699 \$	32 791 \$	2 812 856 \$	10 \$	2 870 356 \$
Acquisitions	17 657	7 880	39 997	-	65 534
Dévaluation	-	-	(495)	(10)	(505)
Recouvrements	-	-	(28 349)	-	(28 349)
31 décembre 2010	42 356	40 671	2 824 009	-	2 907 036
Acquisitions	10 689	21 500	696 258	-	728 447
Dévaluation	-	-	-	-	-
Recouvrements	(22 631)	-	(563 337)	-	(585 968)
31 décembre 2011	30 414 \$	62 171 \$	2 956 930 \$	- \$	3 049 515 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Compagnie a acquis les propriétés baie Fabie et rivière Magusi par l'émission de 166 667 actions de Globex à une valeur attribuée de 3,00 \$ par action.

13. Dépenses d'exploration reportées

	Nouveau- Brunswick	Nouvelle- Écosse	Ontario	Québec	Autres	Total
1er janvier 2010	- \$	503 778 \$	1 799 383 \$	5 797 723 \$	- \$	8 100 884 \$
Acquisitions	17 541	168 058	1 181 199	986 899	48 267	2 401 964
Dévaluation	-	(11 011)	(195 678)	(1 124 417)	(48 267)	(1 379 373)
Recouvrements	-	(500 000)	-	(241 248)	-	(741 248)
31 décembre 2010	17 541	160 825	2 784 904	5 418 957	-	8 382 227
Acquisitions	112 634	132 138	1 237 151	2 505 298	17 044	4 004 265
Dévaluation	-	(6 322)	(7 900)	(344 226)	(17 044)	(375 492)
Recouvrements	-	(27 628)	-	(75 888)	-	(103 516)
31 décembre 2011	130 175 \$	259 013 \$	4 014 155 \$	7 504 141 \$	- \$	11 907 484 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Compagnie a comptabilisé une provision pour dévaluation de 375 492 \$ et a reçu des revenus d'option qui ont réduit les dépenses d'exploration reportées pour 103 516 \$. Les provisions pour dévaluation ont été constatées compte tenu que la direction n'anticipait pas pouvoir poursuivre les travaux d'exploration sur les propriétés visées.

Dépenses d'exploration reportées

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Solde au début de l'exercice	8 382 227 \$	8 100 884 \$	7 136 945 \$
Dépenses d'exploration courantes			
Consultants	789 965	203 440	188 229
Carothèque, entreposage et location d'équipement	80 257	21 459	7 831
Forage	862 280	462 834	18 355
Environnement	181 972	130 101	29 998
Géologie	405 324	290 000	246 563
Géophysique	511 483	76 663	156 935
Analyse de laboratoire et échantillonnage	244 046	663 932	784 859
Main-d'œuvre	359 202	270 567	287 283
Coupe de ligne	163 433	69 870	20 770
Droits sur titres miniers et permis	79 275	71 334	68 255
Prospection et sondage	131 601	121 928	48 834
Rapports, cartes et fournitures	70 239	19 839	17 393
Transport et accès aux chemins	125 188	59 614	48 763
Crédit d'impôt remboursable du Québec	-	(59 617)	(47 815)
Total des dépenses d'exploration courantes	4 004 265	2 401 964	1 876 253
Provisions pour dévaluation	(375 492)	(1 379 373)	(912 314)
Revenus d'options	(103 516)	(741 248)	-
	(479 008)	(2 120 621)	(912 314)
Dépenses d'exploration reportées courantes nettes	3 525 257	281 343	963 939
Solde à la fin de l'exercice	11 907 484 \$	8 382 227 \$	8 100 884 \$

Des informations supplémentaires sont fournies à l'Annexe A

14. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Créditeurs et charges à payer	609 808 \$	420 391 \$	242 605 \$
Passifs divers	88 892	173 874	27 633
	698 700 \$	594 265 \$	270 238 \$

15. Autres passifs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Solde au début de l'exercice	468 934 \$	40 045 \$
Acquisitions au cours de l'exercice ^(i, ii)	390 755	640 249
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles	(624 996)	(211 360)
Solde à la fin de l'exercice	234 693 \$	468 934 \$

(i) L'augmentation de 2011 représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur marchande des actions émises de 390 755 \$. Les dates d'émission des actions sont les suivantes :

- Le 5 septembre 2011, la Compagnie a signé une entente de souscription pour émettre des actions accréditives. Le 30 septembre 2011, 490 566 actions ordinaires accréditives ont été émises au montant de 2,65 \$ par action pour un total de 1 300 000 \$ (juste valeur marchande, 1 079 245 \$).
- Le 18 octobre 2011, 200 000 actions ordinaires accréditives ont été émises au montant de 2,65 \$ par action pour un total de 530 000 \$ (juste valeur marchande, 360 000 \$).

(ii) L'augmentation de 2010 représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives ordinaires sur la juste valeur marchande des actions émises de 640 249 \$. Les dates d'émission des actions sont les suivantes :

- Le 5 mai 2010, 406 200 actions accréditives auprès d'investissements du Québec et 551 400 actions ordinaires accréditives auprès d'investissements du Canada ont été émises pour un montant total de 1 825 239 \$ (juste valeur marchande, 1 666 224 \$).
- Le 3 novembre 2010, 70 000 actions ordinaires accréditives ont été émises pour un montant total de 130 900 \$ (juste valeur marchande, 112 000 \$).
- Le 26 novembre 2010, 300 000 actions ordinaires accréditives ont été émises pour un montant total de 900 000 \$ (juste valeur marchande, 681 000 \$).
- Le 22 décembre 2010, 333 334 actions ordinaires accréditives ont été émises pour un montant total de 1 000 000 \$ (juste valeur marchande, 756 666 \$).

16. Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu et impôts miniers

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Impôts exigibles (recouvrement)	(17 505) \$	80 897 \$
Impôts sur le revenu et impôts miniers différés (recouvrement)	1 004 222	(150 293)
Recouvrement d'impôts et d'impôts miniers relatif à la vente d'avantages fiscaux (actions accréditives)	(624 996)	(211 360)
	379 226	(361 653)
	361 721 \$	(280 756) \$

Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Crédit d'impôts du Québec remboursables	59 617 \$	59 617 \$	47 815 \$
Impôts miniers recouvrables	22 177	183 073	183 073
	81 794 \$	242 690 \$	230 888 \$

La Compagnie se qualifie à certains crédits d'impôts remboursables à l'égard des dépenses d'exploration minières admissibles engagées dans la province de Québec.

Conciliation de la charge d'impôt de l'exercice

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net et la charge d'impôts (recouvrement) lié aux activités poursuivies :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Résultat net (perte nette) avant impôts	720 489 \$	(2 314 329) \$
Taux d'impôts combinés	28,4 %	29,9 %
Charge d'impôts et impôts miniers (recouvrement) calculé au taux combiné	204 619 \$	(691 984) \$
Ajustements pour la rémunération et paiements à base d'actions	101 017	104 811
Dépenses d'impôts différés relatives aux actions accréditives	1 009 401	514 441
Dépenses non déductibles (revenu non imposable) et autres	2 935	(34 432)
Revenus imposables à des taux différents	(194 033)	(19 905)
Recouvrement des impôts miniers	(53 547)	-
Variation de la provision pour moins-value	(10 788)	(26 136)
Incidence des soldes d'impôts différés découlant de la modification du taux d'impôts sur le revenu, qui est passé de 28,40 % à 26,90 % (à compter du 1er janvier 2012)	(15 832)	62 141
Incidence des soldes d'impôts différés découlant de la modification du taux d'impôts miniers qui est passé de 12 % à 16 % (à compter du 1er janvier 2012, pratiquement en vigueur le 5 mai 2011).	228 712	-
Perte échue	-	42 065
Ajustement des impôts miniers lié à des exercices antérieurs	(285 767)	(20 397)
Charge d'impôts et impôts miniers (recouvrement)	986 717	(69 396)
Autres passifs relatifs à l'émission d'actions accréditives	(624 996)	(211 360)
Charge d'impôts et impôts miniers (recouvrement) lié aux activités poursuivies	361 721 \$	(280 756) \$

Au 31 décembre 2011, la Compagnie a des pertes autres qu'en capital de 1 787 228 \$ qui peuvent servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit :

2027	410 572 \$
2029	847 258
2030	529 398
	<u>1 787 228 \$</u>

Soldes d'impôts différés

	31 décembre 2010	Comptabilisé au résultat ou perte	Comptabilisé directement aux capitaux propres	Autres	31 décembre 2011
Différences temporelles					
Actifs d'impôts différés					
Pertes autres qu'en capital reportées	488 536 \$	(7 772) \$	- \$	- \$	480 764 \$
Frais d'émission d'actions	47 311	(23 031)	8 259	-	32 539
Immobilisations corporelles	42 745	(18 065)	-	-	24 680
Actifs financiers à la JVBRN	340 608	62 275	-	-	402 883
	<u>919 200</u>	<u>13 407</u>	<u>8 259</u>	<u>-</u>	<u>940 866</u>
Moins provision pour moins-	(340 608)	10 788	-	-	(329 820)
	<u>578 592</u>	<u>24 195</u>	<u>8 259</u>	<u>-</u>	<u>611 046</u>
Passifs d'impôts différés					
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	(3 078 700)	(1 028 417)	-	(23 656)	(4 130 773)
Passifs d'impôts différés	(2 500 108) \$	(1 004 222) \$	8 259 \$	(23 656) \$	(3 519 727) \$
	1er janvier 2010	Comptabilisé au résultat ou perte	Comptabilisé directement aux capitaux propres	Autres	31 décembre 2010
Différences temporelles					
Actifs d'impôts différés					
Pertes autres qu'en capital reportées	375 907 \$	112 629 \$	- \$	- \$	488 536 \$
Frais d'émission d'actions	43 106	(23 825)	28 030	-	47 311
Immobilisations corporelles	28 481	14 264	-	-	42 745
Actifs financiers à la JVBRN	367 199	(26 591)	-	-	340 608
	<u>814 693</u>	<u>76 477</u>	<u>28 030</u>	<u>-</u>	<u>919 200</u>
Moins provision pour moins-	(366 744)	26 136	-	-	(340 608)
	<u>447 949</u>	<u>102 613</u>	<u>28 030</u>	<u>-</u>	<u>578 592</u>
Passifs d'impôts différés					
Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées	(3 126 380)	47 680	-	-	(3 078 700)
Passifs d'impôts différés	(2 678 431) \$	150 293 \$	28 030 \$	- \$	(2 500 108) \$

17. Revenus

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Revenus d'options	3 262 620 \$	501 903 \$
Revenus de redevances de métaux	490 525	124 741
	3 753 145 \$	626 644 \$

18. Résultat (perte) par actions

Le résultat (perte) par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué (perte) par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net (perte nette) applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, plus l'effet dilutif des équivalents d'actions ordinaires telles que les options d'achat d'actions. Le résultat net dilué par action est calculé en utilisant la méthode du rachat. Selon cette méthode, l'exercice des options est présumé avoir lieu au début de la période. De plus, les produits présumés ainsi que le coût de la rémunération présumé sont considérés comme ayant été perçus lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant la période.

Résultat net (perte nette) de base et dilué par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net (perte nette) de base et dilué par action :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Numérateur		
Résultat net (perte nette) pour l'exercice	358 768 \$	(2 033 573) \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - de base	21 984 808	19 884 408
Effet des actions dilutives ⁽ⁱ⁾		
Options d'achat d'actions (« dans la monnaie »)	1 109 174	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires - dilué	23 093 982	19 884 408
Résultat net (perte nette) par actions		
De base	0,02 \$	(0,10) \$
Dilué	0,02 \$	(0,10) \$

(i) En 2010, les options d'achat d'actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte diluée par action puisque leur inclusion aurait un effet antidilutif.

19. Capital émis

Actions ordinaires

Autorisées, nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Modification du capital émis

	31 décembre 2011			31 décembre 2010	1er janvier 2010
Actions ordinaires entièrement payées	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis	Capital émis
Solde au début de l'exercice	21 018 008	48 019 236 \$	19 215 074	44 580 729 \$	44 580 729 \$
Options d'achat d'actions exercées	851 000	352 116	42 000	48 790	-
Placements privés ⁽ⁱ⁾	690 566	1 439 245	1 760 934	3 465 892	-
Actions émises relatives à l'acquisition de propriétés ⁽ⁱⁱ⁾	166 667	500 000	-	-	-
Frais d'émission d'actions ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	(22 444)	-	(76 175)	-
Solde à la fin de l'exercice	22 726 241	50 288 153 \$	21 018 008	48 019 236 \$	44 580 729 \$

(i) Le 30 septembre 2011, 490 566 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 2,65 \$ par action pour un produit total de 1 300 000 \$ (juste valeur marchande, 1 079 245 \$).

Le 18 octobre 2011, 200 000 actions ordinaires accréditatives ont été émises à un prix de 2,65 \$ par action pour un produit total de 530 000 \$ (juste valeur marchande, 360 000 \$).

(ii) Le 24 mars 2011, la Compagnie a annoncé qu'elle avait acquis de nouveau la propriété Magusi River pour 166 667 actions avec une valeur attribuée de 3,00 \$ par action.

(iii) Net d'impôts de 8 259 \$ (28 031 \$ en 2010).

Au 31 décembre 2011, 36 100 (36 100 en 2010) actions ordinaires sont entières. Ces actions ordinaires ont été émises en contrepartie d'une propriété qui a été abandonnée depuis. Lesdites actions demeureront donc entières.

Régime de protection des droits des actionnaires

Le 2 mai 2011, les actionnaires ont approuvé le régime de protection des droits des actionnaires ("le Régime"). Le Régime de 2011 remplace celui de 2008, lequel a pris fin le 19 mars 2011. Le nouveau régime sera en place pour une période de trois ans.

Le Régime de 2011 vise à accorder aux actionnaires et au conseil d'administration un délai suffisant pour considérer et évaluer toute offre publique d'achat non sollicitée des actions ordinaires de Globex; accordera au conseil d'administration un délai suffisant pour identifier, développer et négocier des alternatives de création de valeur; favorisera le traitement juste et équitable des actionnaires dans le cadre de toute offre publique d'achat pour des actions ordinaires de Globex; et, de façon générale, il empêchera toute personne d'acquérir la propriété ou le droit de vote de plus de 20 % des actions ordinaires de Globex au moment où le processus entrepris par le conseil d'administration est en cours.

Conformément aux dispositions du Régime de 2011, les droits ont été émis et rattachés à toutes les actions ordinaires en circulation. Aucun certificat de droits distinct ne sera émis tant que les droits ne pourront être exercés. Advenant qu'une personne acquiert des actions ordinaires en enfreignant les règles du Régime, chacun des droits détenus par un actionnaire, autre que l'acquéreur, les personnes qui lui sont affiliées, associées ou coassociées, lui permettra, au moment de l'exercice et du paiement du prix d'exercice, d'obtenir un droit de rachat sur les actions ordinaires de Globex d'une valeur marchande totale égale à deux fois le prix d'exercice des droits.

Le Régime de 2011 prévoit des offres autorisées qui doivent être faites à partir d'une circulaire d'offre public d'achat et qui, en plus de certaines conditions spécifiques, doivent porter sur l'ensemble des actions ordinaires en circulation, autres que les actions ordinaires détenues par l'acquéreur, les personnes qui lui sont affiliées, associées et coassociées. Ces offres doivent être soumises à l'approbation des actionnaires pour une période d'au moins 60 jours à compter de la date à laquelle elles sont faites.

Options d'achat d'actions

En vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie (le « régime »), les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, octroyer des options aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés ainsi qu'aux fournisseurs de services de la Compagnie et de ses filiales. Les options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime peuvent avoir une échéance jusqu'à dix ans, selon la décision du conseil d'administration à la date de l'octroi des options. Au 31 décembre 2011, 319 600 options sont disponibles pour des octrois futurs en plus des options d'achat d'actions déjà en circulation (570 000 \$ le 31 décembre 2010).

Le tableau ci-dessous résume les transactions sur options selon les termes du régime d'options d'achat d'actions pour les périodes pertinentes.

	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 713 500	0,94 \$	2 855 500	1,12 \$
Expirées	-	-	(205 000)	1,67
Exercées ⁽ⁱ⁾	(851 000)	0,32	(42 000)	0,70
Octroyées - Administrateurs et salariés	250 400	2,61	50 000	1,75
Octroyées - Non-salariés	-	-	355 000	1,30
Annulées	-	-	(300 000)	2,75
Solde à la fin de l'exercice	2 112 900	1,39 \$	2 713 500	0,94 \$
Options pouvant être levées	2 022 900	1,33 \$	2 703 500	0,94 \$

(i) Le 26 janvier 2011, 10 000 options émises précédemment ont été exercées au prix de 1,75 \$ par action. À cette date, le prix de clôture des actions de Globex était de 2,64 \$ par action.

Le 16 mars 2011, le président et chef de la direction et administrateur de Globex, M. Jack Stoch, a exercé 483 000 options au prix de levée moyen pondéré de 0,30 \$ par action. À cette date, le prix de clôture des actions de Globex était de 2,42 \$ par action. À la même date, la vice présidente directrice et secrétaire générale de Globex, Mme Dianne Stoch, a exercé 350 000 options au prix de levée de 0,32 \$.

Le 25 avril 2011, 8 000 options émises précédemment ont été exercées au prix de de 0,26 \$ par action. À cette date, le prix de clôture des actions de Globex était de 2,41 \$ par action.

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées en date du 31 décembre 2011 :

Échelle de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,25 - 0,34 \$	325 000	325 000	0,81	0,33 \$
0,75 - 0,88	510 000	510 000	3,73	0,79
1,00 - 1,51	794 200	794 200	2,69	1,16
1,65 - 1,75	90 000	90 000	3,58	1,73
2,75 - 4,45	393 700	303 700	4,52	3,60
	2 112 900	2 022 900	2,97	1,33 \$

Rémunération et paiements à base d'actions

La Compagnie utilise la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultat net de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé aux réserves, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). Lors de la levée de l'option, la valeur initialement attribuée aux réserves est transférée au capital-actions. La Compagnie a octroyé 250 400 options d'achat d'actions à des directeurs et dirigeants durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 (405 000 options en 2010). Globex utilise le modèle d'évaluation de Black-Scholes pour établir la juste valeur en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Taux annuel des dividendes	néant	néant
Volatilité prévue	69,9 %	78,6 %
Taux d'intérêt sans risque	2,27 %	2,16 %
Durée estimative	5,01 ans	4,88 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	1,57 \$	0,85 \$

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, la dépense totale de la rémunération et paiements à base d'actions s'est élevée à 355 694 \$ et a été présentée distinctement à l'état du résultat net et du résultat global (350 539 \$ au 31 décembre 2010).

20. Informations relatives aux parties liées

Opérations relatives aux parties liées - Duparquet Assets Ltd. - Coentreprise

Le 18 février 2010, une convention d'options a été signée entre les vendeurs, Globex Mining Enterprises Inc. (« Globex ») et Géoconseils Jack Stoch Ltée (« GJSL »), (compagnie détenue par Jack Stoch, président, chef de la direction et administrateur de Globex) et Duparquet Assets Ltd. (« DAL ») et Xmet Inc. (« Xmet » et/ou « acquéreur »). L'accord porte sur la propriété Duquesne West Gold (20 titres miniers) située dans les cantons de Duparquet et de Destor, au Québec, détenue à 50 % par Globex et à 50 % par GJSL (acquise avant l'inscription en bourse de Globex en 1987). L'accord porte également sur la propriété faille Ottoman détenue à 100 % par GJSL (40 titres miniers). Le 16 février 2010, DAL a conclu une entente de coentreprise avec GJSL et Globex. Les produits de la convention d'options sont ainsi partagés également entre les vendeurs.

En vertu de la convention d'options, le droit exclusif d'acquérir 75 % des actions ordinaires de DAL a été accordé à Xmet inc. En vertu de la convention d'option, Xmet a payé un montant de 50 000 \$ en espèces et a émis 2 000 000 d'actions ordinaires. Afin de maintenir l'option, Xmet est tenue de payer une somme supplémentaire de 700 000 \$ en espèces et d'engager 10 000 000 \$ en dépenses d'exploration cumulatives. Le 31 mai 2011, la convention d'option a été modifiée et prolongée, passant d'un terme de quatre ans à un terme de sept ans.

Selon les termes de la convention, Xmet doit également faire des avances de fonds non récupérables (« avances sur option ») à DAL pour payer le rachat ou les dividendes payables sur les actions privilégiées de DAL émises et en circulation.

La convention procure également à DAL une redevance brute de métaux sur toute la production variant de 2 % à 3 %, selon le prix de l'or au moment de la production.

Les montants suivants sont inclus dans les états financiers consolidés en raison de la consolidation proportionnelle de Duparquet Assets Ltd.

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Actifs courants	- \$	3 192 \$	-
Actifs non courants	600	2 592	-
Passifs courants	(140 110)	80 730	-

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Revenus	50 000 \$	270 000 \$
Dépenses	(8 485)	45 959

Autres opérations relatives aux parties liées

Toutes ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie qui a été établi et convenu par les parties apparentées et qui se rapproche de la valeur d'une opération équivalente conclue dans des conditions normales de concurrence.

Au cours de l'exercice 2011, la Compagnie a reçu des services de laboratoire et de test de Drinkard Metalox Inc., une compagnie liée par sa participation dans Corporation de magnésium mondiale et par sa capacité d'exercer une influence par des accords de licence technologique qui ont totalisé 92 039 \$ US (538 891 \$ US au 31 décembre 2010).

Rémunération des dirigeants

Le tableau ci-dessous résume, pour les périodes respectives, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la Compagnie (le personnel de direction comprend le président et chef de la direction, la vice présidente directrice et secrétaire générale ainsi que le chef des finances et trésorier) :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Dépense salariale		
Salaires et avantages sociaux	457 253 \$	415 718 \$
Juste valeur de la rémunération à base d'actions	243 288	5 613
	700 541 \$	421 331 \$

21. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Débiteurs	(112 901) \$	(158 283) \$
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables	184 551	47 815
Frais payés d'avance	(55 118)	(41 109)
Créditeurs et charges à payer	104 436	323 860
	120 968 \$	172 283 \$

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Vente de propriétés minières en contrepartie d'actions	1 781 000 \$	491 500 \$
Transfert des réserves au capital émis suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	75 936	19 120
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	500 000	-
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables	23 655	242 690

22. Instruments financiers

Gestion des risques du capital

La Compagnie gère ses actions ordinaires, options d'achat d'actions et son déficit en tant que capital. Les objectifs de la Compagnie en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Compagnie à poursuivre son exploitation et à poursuivre la mise en valeur de projets, de propriétés ou le développement de propriétés au profit de toutes les parties prenantes. En tant que compagnie canadienne d'exploration, ses principales sources de fonds se composent de a) revenu d'options sur les propriétés, b) de produits tirés de redevances sur métaux, c) de revenus de placements, d) de produit d'émission d'actions ordinaires et accréditives et e) d'autres éléments du fonds de roulement.

La Compagnie gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Compagnie émet des actions, conclut des ententes de copropriétés ou vend des propriétés.

En matière de placement, la Compagnie a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêt, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la Compagnie établit des budgets annuels de dépenses qui sont mis à jour au besoin. Les budgets annuels ainsi que les mises à jour sont approuvés par le conseil d'administration. À des fins de gestion du capital, la Compagnie a développé deux objectifs comme suit :

- maintenir la trésorerie et équivalents de trésorerie, liquidités réservées pour dépenses d'exploration liées aux actions accréditives et débiteurs, qui sont égaux ou supérieurs aux dépenses d'exploration engagées;
- maintenir les investissements en capitaux propres et instruments de dettes ayant une juste valeur marchande combinée supérieure à douze mois des dépenses d'opération et d'administration prévues.

La Compagnie pourrait avoir besoin de ressources en capital supplémentaires pour compléter ou poursuivre ses plans d'exploration et de développement pour les douze prochains mois.

La Compagnie n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de gestion du capital. La stratégie globale de la Compagnie demeure inchangée par rapport à 2010.

Les justes valeurs de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des liquidités réservées, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Les placements en titres de capitaux propres ont été ajustés pour refléter la juste valeur marchande, à la fin de la période, en fonction des taux du marché.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Compagnie sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

Au 31 décembre 2011, la Compagnie dispose de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que de liquidités réservées qui s'élèvent à 2 985 873 \$ (2 322 535 \$ en 2010). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel tel que prévu par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société d'État fédérale, en plus d'une garantie de 1 000 000 \$ fournie par les Fonds Canadien de protection des épargnants (« FCPE »).

La Compagnie ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 074 901,0 \$	352 863,0 \$	-
Placements	2 202 066	2 870 071	2 936 343
Débiteurs ⁽ⁱ⁾	486 805	373 904	215 621
Crédit d'impôts et impôts miniers remboursables	81 794	242 690	230 888
Liquidités réservées	910 972	1 969 672	347 883
	5 756 538,0 \$	5 809 200,0 \$	3 730 735,0 \$

(i) Les débiteurs sont constitués des taxes à recevoir des autorités gouvernementales et des comptes clients.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Compagnie gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Compagnie finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen d'actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Compagnie ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont toutes en deçà d'un an.

(c) Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché sur le résultat de la Compagnie. La Compagnie surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

La Compagnie détient des placements pour un montant de 2 202 066 \$ (946 699 \$ au 31 décembre 2010) dans diverses entreprises titulaires d'options ainsi que dans des institutions financières canadiennes, assujettis aux fluctuations de la juste valeur découlant des changements dans le secteur minier canadien et dans les marchés des actions. Selon le solde en cours au 31 décembre 2011, une augmentation ou une diminution de 10 % aurait un effet d'environ 220 000 \$ (94 000 \$ en 2010) sur le résultat net.

(d) Évaluations à la juste valeur comptabilisées dans l'état de la situation financière

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une part importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
31 décembre 2011				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 074 901 \$	- \$	- \$	2 074 901 \$
Liquidités réservées	910 972	-	-	910 972
Placements en titre de capitaux propres	514 566	1 687 500	-	2 202 066
Bons de réhabilitation	-	121 680	-	121 680
Total des actifs financiers	3 500 439 \$	1 809 180 \$	- \$	5 309 619 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
31 décembre 2010				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 863 \$	- \$	- \$	352 863 \$
Liquidités réservées	1 969 672	-	-	1 969 672
Placements en titre de capitaux propres	2 070 506	799 565	-	2 870 071
Bons de réhabilitation	-	118 990	-	118 990
Total des actifs financiers	4 393 041 \$	918 555 \$	- \$	5 311 596 \$

1er janvier 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Liquidités réservées	347 883 \$	- \$	- \$	347 883 \$
Placements en titre de capitaux propres	2 757 865	178 478	-	2 936 343
Bons de réhabilitation	-	125 320	-	125 320
Total des actifs financiers	3 105 748 \$	303 798 \$	- \$	3 409 546 \$

23. Engagements et éventualités

À l'exception de ses engagements convenus dans le cours normal de ses activités, c'est-à-dire d'engager des dépenses d'exploration admissibles pour répondre aux obligations liées à ses actions accréditives, tel que décrit dans la note 9, la Compagnie n'a aucun autre engagement. En ce moment, la direction croit pouvoir respecter ses engagements et aucune provision supplémentaire n'est nécessaire.

24. Première adoption des IFRS

Transition aux IFRS

Les états financiers consolidés de la Compagnie, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, sont les premiers états financiers annuels à être préparés conformément aux IFRS. IFRS 1 exige que l'information financière comparative soit fournie. En conséquence, la première date à laquelle la Compagnie a appliqué les IFRS est le 1er janvier 2010 (la « date de transition »). IFRS 1 exige des nouveaux adoptants qu'ils appliquent rétrospectivement l'ensemble des normes IFRS en vigueur à compter de la date de clôture, laquelle est, pour la Compagnie, le 31 décembre 2011. Toutefois, il prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour la première adoption des IFRS.

I Exemptions aux IFRS qui ne sont pas utilisées par la Compagnie

1. Transactions de paiements fondées sur des actions

IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, encourage l'application de ses dispositions aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé, sans y être tenu, à appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres qui sont attribués après le 7 novembre 2002 et qui sont acquis à la date de transition. La Compagnie a choisi de ne pas se prévaloir de l'exemption prévue par IFRS 1.

2. Coût présumé

IFRS 1 offre la possibilité d'évaluer à la juste valeur une immobilisation corporelle, tel que décrit dans IAS 16, Immobilisations corporelles, à la date de transition aux IFRS, et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à cette date. La Compagnie n'a pas choisi d'adopter cette option, car elle estime que la méthode du coût actuellement employée fournit des informations plus fiables et plus pertinentes.

II Exceptions obligatoires selon les IFRS

Un certain nombre d'exceptions obligatoires ne sont pas applicables à Globex en raison de la portée limitée de ses opérations. Les exceptions d'IFRS 1 appliquées dans la conversion des PCGR du Canada aux IFRS sont expliquées ci-dessous.

Estimations

Une nouvelle estimation ou la modification d'une estimation n'est pas appliquée de façon rétrospective. Lors de l'analyse d'IAS 16, Immobilisations corporelles, la direction a conclu que la durée d'utilité et le rythme attendu de consommation des actifs amortissables devaient être révisés. Le changement dans les estimations de la direction a été traité sur une base prospective.

Rapprochements et explications de la transition aux IFRS

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. IFRS 1 impose à une entité la conciliation de ses capitaux propres, de son résultat net et du résultat global et de ses flux de trésorerie pour les périodes antérieures à l'exercice courant. L'adoption initiale des IFRS par la Compagnie n'a eu aucun impact sur les flux de trésorerie des activités opérationnelles, de financement ou d'investissement et, conséquemment, le rapprochement des flux de trésorerie n'a pas été fourni.

(a) Rapprochement des capitaux propres

Un rapprochement des capitaux propres pour les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, au 1er janvier 2010 (date de transition aux IFRS) et au 31 décembre 2010, est fourni ci-dessous.

	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Capitaux propres totaux selon les anciens PCGR du Canada	13 606 373 \$	12 077 114 \$
Ajustements relatifs à		
1. Ajustements à la JVM des titres négociables		
Transfert des autres éléments du résultat global (AERG) au déficit	(80 208) 80 208	274 521 (274 521)
2. Ajustements comptables des actions accréditives		
<i>Transfert au déficit</i>	(914 879)	(626 872)
<i>Autres passifs</i>	468 934	40 045
<i>Impôts différés</i>	(680 993)	(45 010)
<i>provenant du capital émis</i>	1 126 938	631 837
3. Frais d'émission d'actions		
<i>Transfert du déficit</i>	2 028 236	1 952 061
<i>au capital émis</i>	(2 028 236)	(1 952 061)
Total des ajustements aux capitaux propres	212 059	4 965
Total des ajustements des autres passifs	(212 059)	(4 965)
Total des capitaux propres selon les IFRS	13 818 432 \$	12 082 079 \$

Explication de la transition aux IFRS

En plus des exemptions et exceptions mentionnées ci-dessus, les explications qui suivent expliquent les différences significatives entre les anciennes méthodes comptables selon les PCGR du Canada et celles selon les IFRS que la Compagnie a appliquées.

1 Ajustement de la juste valeur marchande (JVM) relative aux titres négociables

Tel qu'indiqué à la note 4, la Compagnie désigne à la constatation initiale ses placements à la JVBRN et, par conséquent, elle a reclassé, des autres éléments du résultat global au résultat net, les gains (pertes) non réalisés sur les titres négociables disponibles à la vente.

Dans les états financiers consolidés intermédiaires de 2011, la Compagnie avait choisi d'adopter par anticipation la norme IFRS 9, Instruments financiers. Lors de la préparation de ses premiers états financiers consolidés IFRS, la Compagnie a décidé de changer sa convention comptable. Au lieu d'adopter IFRS 9, elle a adopté l'IAS 39, tel que le permet, au cours de l'année de l'adoption, IFRS 1. Ce changement de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur la réconciliation des capitaux propres, du résultat net (perte nette) et du résultat global.

2 Ajustements comptables des actions accréditives

En vertu des PCGR du Canada, les produits de l'émission d'actions accréditives étaient enregistrés à titre d'augmentation du capital émis lorsqu'ils étaient reçus. Au moment où la Compagnie renonce à ses dépenses admissibles au profit des souscripteurs, une charge d'impôt différé était enregistrée contre le capital émis et un passif d'impôt futur était enregistré au bilan.

Actuellement, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation des actions accréditives. La Compagnie a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme; a) l'émission d'une action ordinaire; et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de la déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée comme autres passifs dans l'état de la situation financière puisque la Compagnie n'a pas encore rempli son obligation de transférer les déductions fiscales aux souscripteurs. Lorsque la Compagnie s'acquitte de son obligation, la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actifs dans l'état de la situation financière et à la valeur fiscale.

3 Frais d'émission d'actions

Selon les précédentes méthodes comptables de la Compagnie, les frais d'émission d'actions étaient imputés directement au déficit. Pour satisfaire les normes IFRS, les coûts ont été reclassés en réduction du capital émis.

4 Rémunération et paiements à base d'actions

IFRS 2 est applicable pour la Compagnie au 7 novembre 2002 et est applicable aux options d'achat d'actions qui ne sont pas acquises à cette date. Les règles de transition et les exemptions en IFRS 1 et 2, telles qu'appliquées par la Compagnie, n'ont apporté aucun changement dans les montants déclarés.

Comptabilisation des charges

En PCGR du Canada, pour l'octroi de rémunération à base d'actions, une entité peut choisir de comptabiliser l'acquisition graduelle des droits d'instruments de capitaux comme des attributions distinctes ou une entité peut choisir de regrouper les instruments et déterminer la juste valeur en utilisant la durée de vie moyenne des instruments à condition que la charge de rémunération soit comptabilisée sur une base linéaire jusqu'à l'acquisition des droits.

En IFRS, chacune des tranches d'une attribution assortie d'une acquisition graduelle des droits est considérée être un octroi unique ayant sa propre date d'attribution et sa propre juste valeur. La juste valeur de chaque octroi est amortie en fonction de cette base, dans le résultat net.

La plupart des octrois d'options de Globex ont une attribution immédiate ou dans un délai très court (moins d'un an) et, par conséquent, le changement n'aura aucun impact sur les montants déclarés.

(b) Rapprochement du résultat net et du résultat global

Rapprochement du résultat net et des autres éléments du résultat global

Le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS, du résultat net et des autres éléments du résultat global, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 est fourni ci-dessous :

	31 décembre 2010
Perte nette conformément aux anciens PCGR du Canada	(1 939 879) \$
<i>Ajustement des bénéfices relatif à :</i>	
1. Ajustements de la JVM des titres négociables	194 313
2. Charge d'impôt différé relative aux actions accréditives	(288 007)
Total des ajustements selon les IFRS	(93 694)
Perte conformément aux IFRS	(2 033 573) \$
Autres éléments du résultat global conformément aux PCGR du Canada avant redressement	194 313 \$
<i>Ajustement des autres éléments du résultat global relatif à :</i>	
1. Ajustements de la JVM des titres négociables	(194 313)
Total des ajustements du résultat global selon les IFRS	(194 313)
Autres éléments du résultat global conformément aux IFRS	- \$

Les paragraphes suivants expliquent les différences entre les PCGR du Canada et les conventions comptables actuelles dressées selon les IFRS et appliquées par la Compagnie. Ces différences conduisent à des ajustements, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

1 Ajustement de la juste valeur marchande (JVM) des titres négociables

L'ajustement représente le reclassement des gains (pertes) non réalisés sur les titres négociables disponibles à la vente des autres éléments du résultat global au résultat net.

2 Charge d'impôt différé relative aux actions accréditives

L'ajustement représente le traitement de la vente des avantages fiscaux à titre de dépense dans l'état du résultat net plutôt qu'à titre de réduction du capital émis.

(c) Tableau des flux de trésorerie

Les ajustements de la transition aux normes IFRS décrits ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

(d) Modification de la présentation des états financiers

Le passage aux normes IFRS a conduit à de nombreux changements dans la présentation des états financiers de la Compagnie, plus particulièrement dans les descriptions et dans le niveau de détail fournis dans les notes complémentaires à l'état de la situation financière.

Le tableau qui suit fournit le rapprochement détaillé entre l'état consolidé du résultat net (perte nette) et du résultat global :

	31 décembre 2010				
	Soldes PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Solde IFRS	
					Activités poursuivies
Revenus					
Revenus d'options	501 903 \$	- \$	- \$	501 903 \$	
Revenus de redevances	124 741	-	-	124 741	
Gain sur disposition de placements	51 096	-	(51 096)	-	
Revenus d'intérêts	37 341	-	(37 341)	-	
Autres	65 518	-	(65 518)	-	
	780 599	-	(153 955)	626 644	Revenus
Dépenses					Dépenses
Salaires	-	-	609 030	609 030	Salaires
Administration	783 287	-	(329 034)	454 253	Administration
Honoraires et services contractuels	715 927	-	(279 996)	435 931	Honoraires et services contractuels
Amortissement	51 700	-	-	51 700	Amortissement et dépréciation
Rémunération à base d'actions	59 220	-	(59 220)	-	Rémunération et paiements
Paievements à base d'actions	291 319	-	59 220	350 539	à base d'actions
Dévaluation de propriétés minières et de dépenses d'exploration reportées	1 379 878	-	-	1 379 878	Dévaluation de propriétés minières et de dépenses d'exploration reportées
Perte de change	6 583	-	-	6 583	Perte de change
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	1 327	-	-	1 327	Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles
	3 289 241	-	-	3 289 241	
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(2 508 642)	-	(153 955)	(2 662 597)	Résultat (perte) opérationnel
Autres revenus (dépenses)					Autres revenus (dépenses)
Gain sur disposition de titres négociables	-	-	51 096	51 096	Gain sur disposition de placements
Intérêts	-	-	37 341	37 341	Revenus d'intérêts
Autres éléments du résultat étendu (perte), net d'impôts	-	-	194 313	194 313	Variation de la juste valeur des actifs financiers
Autres	-	-	65 518	65 518	Autres
	-	-	348 268	348 268	
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(2 508 642)	-	194 313	(2 314 329)	Résultat net (perte nette) avant impôts sur le revenu et impôts miniers
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers					Impôts sur le revenu et impôts miniers
Exigibles	80 896	-	-	80 896	Exigibles
Futurs	(649 659)	-	288 007	(361 652)	Différés
	(568 763)	-	288 007	(280 756)	
Perte nette	(1 939 879)	-	(93 694)	(2 033 573)	Résultat net (perte nette)
Autres éléments du résultat étendu (perte), net d'impôts					Autres éléments du résultat étendu (perte), net d'impôts
Variation des gains non réalisés sur titres négociables disponibles à la vente					
Gains non réalisés survenus au cours de l'exercice, net d'impôt	245 409	-	(245 409)	-	
Reclassement aux résultats des gains réalisés, net d'impôt	(51 096)	-	51 096	-	
	194 313	-	(194 313)	-	
Résultat étendu (perte)	(1 745 566)	-	(288 007)	(2 033 573)	Résultat global total attribuable aux :
					Actionnaires de la Compagnie
	-	-	(2 033 573)	(2 033 573)	Résultat net (perte nette) attribuable aux :
					Actionnaires de la Compagnie

Le tableau suivant démontre le reclassement des éléments reflétés à l'état consolidé de la situation financière :

	31 décembre 2009			1er janvier 2010	
	Soldes PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Solde IFRS	Comptes IFRS
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	- \$	- \$	- \$	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Titres négociables	2 936 343	-	-	2 936 343	Placements
Débiteurs	215 621	-	-	215 621	Débiteurs
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables du Québec	230 888	-	-	230 888	Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables
Frais payés d'avance	34 031	-	-	34 031	Frais payés d'avance et dépôts
	3 416 883	-	-	3 416 883	
Actifs non courants					
Liquidités réservées	347 883	-	-	347 883	Liquidités réservées
Bons de réhabilitation	125 320	-	-	125 320	Bons de réhabilitation
Immobilisations corporelles	516 505	-	-	516 505	Immobilisations corporelles
Propriétés minières	2 870 356	-	-	2 870 356	Propriétés minières
Dépenses d'exploration reportées	8 100 884	-	-	8 100 884	Dépenses d'exploration reportées
Actif total	15 377 831 \$	- \$	- \$	15 377 831 \$	
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	270 238 \$	- \$	- \$	270 238 \$	Créditeurs et charges à payer
Impôts sur les bénéfices	307 038	-	-	307 038	Passif d'impôts exigibles
	577 276	-	-	577 276	
Autres passifs	-	40 045	-	40 045	Autres passifs
Impôts futurs et impôts miniers	2 723 441	(45 010)	-	2 678 431	Passifs d'impôts différés
Capitaux propres					
Capital-actions	45 900 953	631 837	(1 952 061)	44 580 729	Capital émis
Surplus d'apport	3 004 037	-	-	3 004 037	Réserves
Bénéfices non répartis (déficit)	(36 553 355)	(626 872)	1 677 540	(35 502 687)	Déficit
Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)	(274 521)	-	274 521	-	Cumul des autres éléments du résultat global
Total des capitaux propres	12 077 114	4 965	-	12 082 079	
Passif total et capitaux propres	15 377 831 \$	- \$	- \$	15 377 831 \$	

Le tableau suivant démontre le reclassement des éléments reflétés à l'état consolidé de la situation financière :

	31 décembre 2010			31 décembre 2010	
	Soldes PCGR Canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	Solde IFRS	Comptes IFRS
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 863 \$	- \$	- \$	352 863 \$	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Titres négociables	2 870 071	-	-	2 870 071	Placements
Débiteurs	373 904	-	-	373 904	Débiteurs
Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables du Québec	242 690	-	-	242 690	Crédits d'impôts et impôts miniers remboursables
Frais payés d'avance	75 140	-	-	75 140	Frais payés d'avance et dépôts
	3 914 668	-	-	3 914 668	
Actifs non courants					
Liquidités réservées	1 969 672	-	-	1 969 672	Liquidités réservées
Bons de réhabilitation	118 990	-	-	118 990	Bons de réhabilitation
Immobilisations corporelles	476 914	-	-	476 914	Immobilisations corporelles
Propriétés minières	2 907 036	-	-	2 907 036	Propriétés minières
Dépenses d'exploration reportées	8 382 227	-	-	8 382 227	Dépenses d'exploration reportées
Actif total	17 769 507 \$	- \$	- \$	17 769 507 \$	
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	594 265 \$	- \$	- \$	594 265 \$	Créditeurs et charges à payer
Impôts sur les bénéfices	387 768	-	-	387 768	Passif d'impôts exigibles
	982 033	-	-	982 033	
Autres passifs	-	468 934	-	468 934	Autres passifs
Impôts futurs et impôts miniers	3 181 101	(680 993)	-	2 500 108	Passifs d'impôts différés
Capitaux propres					
Capital-actions	48 920 534	1 126 938	(2 028 236)	48 019 236	Capital émis
Surplus d'apport	3 335 456	-	-	3 335 456	Réserves
Bénéfices non répartis (déficit)	(38 569 409)	(914 879)	1 948 028	(37 536 260)	Déficit
Cumul des autres éléments du résultat étendu (perte)	(80 208)	-	80 208	-	Cumul des autres éléments du résultat global
Total des capitaux propres	13 606 373	212 059	-	13 818 432	
Passif total et capitaux propres	17 769 507 \$	- \$	- \$	17 769 507 \$	

25. Événements postérieurs

Le 5 mars 2012, Globex et Géoconseils Jack Stoch Ltée ont annoncé qu'ils avaient conclu une entente d'option d'achat d'actions datée du 2 mars 2012, qui permettra à Xmet Inc. d'acquérir 100 % des actions privilégiées et ordinaires de Duparquet Assets Ltd (DAL). DAL, qui est détenue à 50 % par Globex et à 50 % par Géoconseils Jack Stoch Ltée, détient les propriétés Duquesne Ouest et faille Ottoman dans la région de l'Abitibi au Québec.

L'entente d'option sur actions établie les deux scénarios suivants afin de permettre à Xmet d'acquérir DAL :

- a) un paiement en espèces unique de 9 millions de dollars payable dans les six mois suivant la signature de l'entente ou;
- b) un paiement comptant de 6,5 millions de dollars payable dans les six mois suivant la signature de l'entente afin d'acquérir immédiatement 75 % de DAL plus une option additionnelle d'acquérir le 25 % restant, effectif pour une période de 4 ans à un prix de 2,5 millions de dollars au cours de la première année, 2,6 millions de dollars au cours de la deuxième année, 2,7 millions de dollars au cours de la troisième année et 2,8 millions de dollars au cours de la quatrième année.

Dans les deux cas, Globex et Géoconseil Jack Stoch Ltée conserverons une redevance sur métaux bruts progressive s'élevant entre 2 % et 3 % sur tous les métaux issus de la propriété. Si Xmet Inc. n'exerce pas et ne complète pas les options décrites ci-haut, l'entente d'option existante sera maintenue.

Annexe A - Propriétés minières et dépenses d'exploration reportées

Canton	2010			2011				
	Solde au 1er janvier 2010	Additions Dépréciations et recouvrements	Solde au 31 décembre 2010	Additions Dépréciations et recouvrements	Solde au 31 décembre 2011	Dispositions, dépréciations et recouvrements		
Nouvelle-Écosse								
Autres propriétés	Proprété minière Frais d'exploration	24 699 \$ 503 778	17 657 \$ 168 058	- \$ (511 011)	42 356 \$ 160 825	10 689 \$ 132 138	(22 631) \$ (33 950)	30 414 \$ 259 013
Ontario								
Deloro, ON	Proprété minière Frais d'exploration	17 544 1 592 299	7 880 1 178 241	- -	25 424 2 770 540	21 500 1 221 737	- -	46 924 3 992 277
Autres propriétés	Proprété minière Frais d'exploration	15 247 207 084	- 2 958	- (195 678)	15 247 14 364	- 15 414	- (7 900)	15 247 21 878
	Proprété minière Frais d'exploration	32 791 1 799 383	7 880 1 181 199	- (195 678)	40 671 2 784 904	21 500 1 237 151	- (7 900)	62 171 4 014 155
Québec								
Atwater, QC	Proprété minière Frais d'exploration	156 100 443	- 511 052	- -	156 611 495	- 439 327	- -	156 1 050 822
Beauchastel et Rouyn, QC	Proprété minière Frais d'exploration	17 248 588 199	690 3 045	- (2 559)	17 938 588 685	970 41 681	(75) (242)	18 833 630 124
Cadillac, QC	Proprété minière Frais d'exploration	2 693 678 1 536 724	- 233 301	- (11 596)	2 693 678 1 758 429	- 217 666	- (8 339)	2 693 678 1 967 756
Destor et Poularies, QC	Proprété minière Frais d'exploration	1 544 1 379 441	- 34 342	- -	1 544 1 413 783	- 213 953	- -	1 544 1 627 736
Dufresnoy, Vauze, QC	Proprété minière Frais d'exploration	542 400 131	30 4 074	- -	572 404 205	400 2 634	- -	972 406 839
Malartic, QC	Proprété minière Frais d'exploration	192 584 847	- 23 395	- (162 000)	192 446 242	- 2 192	- -	192 448 434
Poirier et Joutel, QC	Proprété minière Frais d'exploration	2 208 244 371	- 9 670	- (32 829)	2 208 221 212	2 000 34 165	- (31 075)	4 208 224 302
Tavernier, QC	Proprété minière Frais d'exploration	4 115 257 629	- 2 756	- -	4 115 260 385	- 235 012	- -	4 115 495 397
Tiblemont, QC	Proprété minière Frais d'exploration	2 537 251 257	134 277	- (104)	2 671 251 430	- 12 199	- (5 274)	2 671 258 355
Tonnancour, QC	Proprété minière Frais d'exploration	3 042 427 400	- 530	- -	3 042 427 930	- 509 312	- -	3 042 937 242
Autres propriétés, QC	Proprété minière Frais d'exploration	87 594 1 410 971	39 143 224 074	(28 844) (1 156 577)	97 893 478 468	692 888 797 157	(563 262) (375 184)	227 519 900 441
Moins : crédits d'impôts du Québec remboursables	Frais d'exploration	(1 383 690)	(59 617)	-	(1 443 307)	-	-	(1 443 307)
	Proprété minière	2 812 856	39 997	(28 844)	2 824 009	696 258	(563 337)	2 956 930
	Frais d'exploration	5 797 723	986 899	(1 365 665)	5 418 957	2 505 298	(420 114)	7 504 141
Autres régions	Proprété minière	10	-	(10)	-	-	-	-
	Frais d'exploration	-	65 808	(48 267)	17 541	129 678	(17 044)	130 175
Total propriétés minières		2 870 356 \$	65 534 \$	(28 854) \$	2 907 036 \$	728 447 \$	(585 968) \$	3 049 515 \$
Total frais d'exploration		8 100 884 \$	2 401 964 \$	(2 120 621) \$	8 382 227 \$	4 004 265 \$	(479 008) \$	11 907 484 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Dianne Stoch
Administratrice
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Administrateurs indépendants

Ian Atkinson ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Chris Bryan ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Whitby, Ontario Canada

Joel D. Schneyer ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾
Administrateur
Parker, Colorado États-Unis

⁽¹⁾ Membre du comité de vérification

⁽²⁾ Membre du comité de la gouvernance d'entreprise

⁽³⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscriptions en bourse

Canada - Symbole : **GMX**
Bourse de Toronto

Allemagne - Symbole : **G1M**
Bourse de Francfort
Bourse de Berlin
Bourse de Munich
Bourse de Stuttgart
Bourse de Xetra

États Unis - Symbole : **GLBXF**
« OTCQX – International »

SEC - Règlement 12g3 - 2(b)
Émetteur privé étranger

Numéro CUSIP 379900 10 3

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire générale

Dianne Stoch
Vice présidente directrice

Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Heenan Blaikie SRL
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Entreprises minières Globex inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone : 819.797.5242
Télécopieur : 819.797.1470
info@globexmining.com
www.globexmining.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 1 juin 2012, à 9 h 30
Les bureaux de la Compagnie
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada